

# Les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire

Description et analyse écologique  
Cartographie

## 1. LES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Des éléments bibliographiques et des relevés de terrain sur la période 2005-2006 ont permis la détermination des habitats naturels d'intérêt communautaire du site "Massifs forestiers et rivières du Pays-Fort" (les chiffres correspondent aux codes Natura 2000) :

- 3260 Rivières avec végétation aquatique du *Ranunculus fluitantis*
- 4010 Landes humides atlantiques à Bruyère à quatre angles
- 6430 Mégaphorbiaies riveraines mésotrophes
- 7110\* Végétation des tourbières hautes actives
- 7150 Dépressions sur substrats tourbeux du *Rhynchosporion*
- 9120 Hêtraies-chênaies atlantiques, acidophiles à sous-bois à Houx
- 9130 Hêtraies-chênaies à Aspérule odorante et Mélisse Uniflore
- 91D0\* Boulaies pubescentes tourbeuses de plaine
- 91E0\* Aulnaies-frênaies à Laîche espacée des petits ruisseaux, et à hautes herbes

\* *Habitat prioritaire*

Parmi les 9 habitats inventoriés, la Hêtraie-chênaie à Houx est prépondérante sur le site, couvrant une surface de 1408 ha (2231 ha avec les ajouts). Habitat représentatif de cette région naturelle, cette formation végétale présente en outre par endroits, un faciès à Alisier blanc, sur les sols les plus pauvres et les plus caillouteux, en sommet de reliefs (sur une quarantaine d'hectares). Les autres habitats sont tous ponctuels et de faibles surfaces.

	Surface dans les limites d'origine du site	Surface proposée à l'ajout
Rivières avec végétation aquatique du <i>Ranunculus fluitantis</i> (3260)	1 site ponctuel	
Landes humides atlantiques à Bruyère à quatre angles (4010)	3 sites ponctuels (en mosaïque)	
Mégaphorbiaies riveraines mésotrophes (6430)	env. 1 ha	
Végétation des tourbières hautes actives (7110*)	env. 2,4 ha (en mosaïque)	
Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i> (7150)	2 sites ponctuels	
Hêtraies-chênaies atlantiques, acidophiles à sous-bois à Houx (9120) (dont faciès à Alisier blanc)	1408,10 ha (env. 40 ha)	823 ha
Hêtraies-chênaies à Aspérule odorante et Mélisse uniflore (9130)	24,60 ha	
Boulaies pubescentes tourbeuses de plaine (91D0*)	env. 8 ha + sites ponctuels	
Aulnaies-frênaies à Laîche espacée des petits ruisseaux, et à hautes herbes (91E0*)	env. 26 ha + sites ponctuels	

Il est à noter que les zones proposées à l'ajout au site le sont prioritairement pour la présence d'habitats d'espèces (gîte à chiroptères en forêt domaniale d'Allogny, zones de gîtes et de chasse au nord et nord-est de la forêt domaniale de Saint-Palais, réseau de mares et ornières pour le Sonneur à ventre jaune en forêt d'Ivoy, libellule sur l'étang du Chaillou, Ecrevisse à pattes blanches dans le ruisseau des Cirots et au nord-ouest de la forêt d'Allogny). Les entités forestières incluant ces habitats d'espèces se trouvent également en partie couvertes de Hêtraie à Houx, d'où une proposition d'augmentation de la surface de cet habitat (9120).

### **Les fiches habitats**

Les pages suivantes présentent ces 9 habitats naturels d'intérêt communautaire, sous forme de fiches. Ces dernières sont ordonnées par ordre croissant de Code Natura 2000.

Dans les rubriques de ces fiches, sont développés les caractères généraux de chaque habitat. Ceux-ci sont adaptés au site "Massifs forestiers et rivières du Pays-Fort", notamment en ce qui concerne la liste des "espèces indicatrices", qui donne uniquement des espèces vues sur le site (mais pas forcément dans la même entité, lorsque l'habitat est présent dans plusieurs entités).

La "description" physique ainsi que les "caractéristiques stationnelles" (besoins en lumière, humidité, types de sol...) font référence à des généralités ainsi qu'aux conditions rencontrées sur le site.

Les "exigences écologiques" et les "préconisations générales de gestion" sont d'ordre général. Des mesures de gestion appropriées au site sont proposées dans le chapitre suivant.

"L'importance patrimoniale" fait notamment état des espèces protégées rencontrées sur le site, tandis que la rubrique "état de conservation" fait mention du nombre d'entités dans lesquelles l'habitat a été trouvé et essaie d'en caractériser l'état.

# Rivières avec végétation aquatique du *Ranunculon fluitantis*

Code Natura 2000  
3260  
Code Corine Biotopes  
24.4 x (24.11 à 24.13)

## Description et caractéristiques stationnelles

Cet habitat se développe dans des petits cours d'eau, assez à peu courants.

Le matériau parental sous-jacent est préférentiellement neutre ou basique, mais parfois acide, en zone d'agriculture intensive.

Les eaux sont eutrophes (riches en éléments nutritifs), parfois enrichies en matière organique, à pH neutre à basique.

Les variations des espèces présentes sont fonction de l'éclaircement, des conditions hydrodynamiques locales (écoulement et profondeur) et de la qualité de l'eau (richesse en nutriments, température).

Sur le site, l'habitat est très peu représenté.

La végétation ne compte que quelques espèces réparties selon différentes strates : submergée, appliquée sur le fond (bryophytes) ; submergée, enracinée dans le fond ; émergée.



Delphine Jammes

## Exigences écologiques

### Éléments favorables

- ☺ Gestion globale du bassin versant
- ☺ Respect de l'écoulement du cours d'eau

### Éléments défavorables

- ☹ Modifications hydrauliques
- ☹ Hypertrophisation (eutrophisation excessive et anthropique)
- ☹ Envasement

## Préconisations générales de gestion

La gestion ne peut être envisagée que de façon globale, en prenant en compte le ruisseau, les milieux voisins, le bassin versant.

Afin de préserver qualité et quantité d'eau, pompages dans la nappe alluviale et rejets directs dans le cours d'eau devraient être limités.

Travaux et modifications hydrauliques entraînent la disparition du groupement végétal : recalibrages de ces cours d'eau, curages trop drastiques, bétonnage des rives et du lit, coupure des annexes hydrauliques...

Tout enrichissement en orthophosphates et en ammonium, de même que les pollutions aux métaux lourds, entraîne une hypertrophisation néfaste à la végétation.

Les espèces végétales de l'habitat régressent en cas d'envasement ou de présence de matières en suspension en trop forte quantité.

## Importance patrimoniale

La valeur patrimoniale de cet habitat est faible : les espèces sont communes.

## Espèces indicatrices

### Hydrophyte (plante aquatique)

Cératophylle immergé (*Ceratophyllum demersum*)

### Amphiphyte (plante amphibie)

Véronique cresson-de-cheval (*Veronica beccabunga*)

### Bryophyte

*Fontinalis antipyretica*



Delphine Jammes

*Fontinalis antipyretica*

## Etat de conservation sur le site

Observé sur un seul tronçon de cours d'eau, avec peu d'espèces, cet habitat se trouve dans un ruisseau de bonne qualité d'eau, abritant par ailleurs différentes espèces animales d'intérêt communautaire.

# Landes humides atlantiques à *Erica tetralix*

Code Natura 2000  
4010

Code Corine Biotopes  
31.11

## Description et caractéristiques stationnelles

Bruyère, Callune et Ajonc dominent ces formations basses (de 25 à 50 cm de haut) caractérisées par la présence de Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*). La Molinie, toujours présente et parfois abondante, peut leur donner une physionomie herbeuse. Les sphaignes peuvent être présentes et former un tapis plus ou moins continu.

Ces landes se développent sur des substrats minéraux, paratourbeux ou tourbeux, acides, oligotrophes (pauvres en nutriments et présentant une hydromorphie peu profonde).

L'alimentation en eau pauvre en éléments minéraux est permanente ou temporaire et peut connaître des fluctuations saisonnières.

En absence d'entretien, la dynamique de ces landes les conduit vers une colonisation par des ligneux (Bourdaïne, Saule, Bouleau, Pin). Les landes humides âgées voient les espèces hygrophiles, telles que la Bruyère à quatre angles, régresser.

Entre lande tourbeuse et tourbière acide (habitat 7110\* : végétation des tourbières hautes actives), la limite est très graduelle. Un continuum s'établit entre ces milieux. C'est le cas dans une entité du site.

## Exigences écologiques

### Éléments favorables

☺ Entretien pour maintenir l'ouverture du milieu

### Éléments défavorables

- ☹ Boisement, mise en culture, travaux du sol, apports d'intrants, creusement de plan d'eau
- ☹ Drainage et modifications dans la qualité physico-chimique des eaux d'alimentation

## Préconisations générales de gestion

Proscrire tout boisement ou mise en culture, travail du sol, épandage d'intrants, creusement de plan d'eau.

Proscrire toute modification artificielle du régime hydrique (drainage) et toute atteinte à la qualité physico-chimique des eaux d'alimentation (gestion à l'échelle du bassin versant).

La restauration des landes dégradées ou vieilles passe par la réduction des espèces envahissantes que sont les ligneux, la Molinie et la Callune : travaux manuels d'abattage, arasement des touradons de Molinie... Les rémanents seront évacués ou brûlés dans des cuves avec exportation des cendres.

La gestion doit intégrer tous les habitats en mosaïque, étroitement imbriqués.

Les buttes de sphaignes étant très sensibles au piétinement, toute intervention sur le site sera extensive et aucun engin ne devra pénétrer l'habitat de tourbière.

Dans le cadre d'une restauration de l'habitat, une coupe d'une partie des ligneux colonisateurs est envisageable : coupe au ras du sol, sur de petites zones, en évitant les périodes sensibles de reproduction de la faune et les périodes de libération des semences des ligneux.

## Importance patrimoniale

Cet habitat, très rare en région Centre, connaît une forte régression générale en raison de sa destruction directe ou de l'abandon de son entretien traditionnel (pâturage, fauche) entraînant souvent la fermeture du milieu par la colonisation d'espèces ligneuses.

Ces landes abritent des communautés animales et végétales souvent rares et menacées, spécialisées, adaptées à des contraintes pouvant être fortes. Leur grande valeur patrimoniale est renforcée par leur étroite relation avec les tourbières.



Delphine Jammes

## Espèces indicatrices

### Herbacées

- Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*)
- Callune (*Calluna vulgaris*)
- Molinie bleue (*Molinia caerulea*)
- Ajonc nain (*Ulex minor*)
- Carum verticillé (*Carum verticillatum*)
- Jonc rude (*Juncus squarrosus*)
- Potentille tormentille (*Potentilla erecta*)
- Rosolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*)

### Bryophytes

- Sphaignes (*Sphagnum spp*)



Delphine Jammes

Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*)

## Etat de conservation sur le site

Cet habitat se rencontre très peu sur le site, sur de très faibles surfaces. Il est imbriqué dans la zone de tourbière acide du Chaillou (sur environ 2,4 ha) où des ligneux colonisateurs commencent à refermer cette mosaïque d'habitats. Ailleurs, en contexte plus forestier, il est inséré dans une boulaie à sphaignes.

# Mégaphorbiaies riveraines mésotrophes

Code Natura 2000  
6430

Code Corine Biotopes  
37.1

## Description et caractéristiques stationnelles

Cet habitat est constitué d'une végétation de hautes herbes installées en bordure de cours d'eau et en lisière ou dans des clairières de forêts humides.

Ces "prairies" élevées, soumises à des crues temporaires, sont caractérisées par l'absence d'actions anthropiques (fertilisation, fauche, pâturage).

Ces mégaphorbiaies sont très développées en situation lumineuse mais peuvent subsister en lisières ombragées après reconstitution forestière.

Elles se développent sur des sols engorgés, bien pourvus en matière organique mais relativement pauvres en azote (milieux mésotrophes).

Cet habitat se transforme progressivement par l'implantation de saules et d'arbres des forêts riveraines vers lesquelles il évolue.

## Exigences écologiques

### Éléments favorables

☺ Quelques interventions telles que gyrobroyage ou coupes de saules ou autres arbustes

### Éléments défavorables

☹ Drainage, atteintes au cours d'eau  
☹ Populiculture intensive

## Préconisations générales de gestion

L'habitat est sensible à une forte eutrophisation des eaux et aux travaux hydrauliques modifiant le fonctionnement du cours d'eau dont il dépend.

Il est préconisé de laisser faire la dynamique naturelle qui mènera à une forêt riveraine. Les mégaphorbiaies étant des stades transitoires qui évoluent vers la forêt, il serait illusoire de vouloir les maintenir en l'état. L'habitat subsistera en lisière, dans les clairières, et se reformera dans les coupes forestières ou en cas de chablis dans la forêt alluviale.

Éviter la culture de peupliers : intensive, elle entraîne la disparition de l'habitat en raison de l'ombre apportée ; extensive, l'habitat se maintiendra peut-être, mais seulement à condition de ne pas utiliser de produits chimiques et de ne pas pratiquer de travaux du sol.

## Importance patrimoniale

Habitat répandu mais occupant des surfaces réduites, ces mégaphorbiaies présente un intérêt patrimonial certain, offrant des zones "ouvertes" en milieux forestiers et des floraisons attirant de nombreux insectes.



## Espèces indicatrices

### Herbacées

Reine-des-prés (*Filipendula ulmaria*)  
Angélique sauvage (*Angelica sylvestris*)  
Valériane rampante (*Valeriana repens*)  
Menthe à feuilles rondes (*Mentha suaveolens*)  
Iris faux-acore (*Iris pseudacorus*)  
Gaillet gratteron (*Galium aparine*)  
Scirpe des bois (*Scirpus sylvaticus*)  
Lysimaque vulgaire (*Lysimachia vulgaris*)  
Ortie dioïque (*Urtica dioica*)  
Salicaire (*Lythrum salicaria*)  
Eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*)



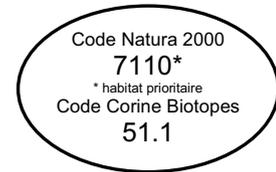
Salicaire  
(*Lythrum salicaria*)

## Etat de conservation sur le site

Cet habitat se trouve en contexte forestier, sur des zones de replat en bordure de ruisseaux, au nord-ouest de la forêt domaniale de St Palais, et proche du Dillon. Dans le premier cas, la mégaphorbiaie s'est développée suite à la coupe de peupliers qui occupaient auparavant l'endroit.

Dans les 2 sites, cette formation est contiguë à une aulnaie-frênaie, habitat vers lequel elle évolue ; la présence de petits sujets d'aulnes, de frênes et d'une saulaie (en forêt de St Palais) le montre déjà.

# Végétation des tourbières hautes actives



## Description et caractéristiques stationnelles

Cet habitat correspond à des communautés végétales caractéristiques de tourbières acidiphiles.

Le sol est constitué d'un dépôt de tourbe, d'épaisseur variable, constamment gorgé d'une eau très faiblement minéralisée et très acide.

L'alimentation en eau est entièrement ou principalement ombrotrophique (pluie et neige).

Dans ses formes les plus typiques, la végétation est composée d'une alternance de buttes essentiellement constituées de Sphaignes et éventuellement d'éricacées (Bruyère, Callune), et de dépression en eau (gouilles – trous d'eau, chenaux). Ce sont les sphaignes, qui poussent continuellement sans se décomposer, qui forment la tourbe avec leurs parties mortes "momifiées" par les eaux acides et pauvres ; d'où le terme de tourbière "active".

Dans un stade de dynamique avancée, ces communautés de tourbières hautes actives peuvent être colonisées par des ligneux (Saules, Bouleaux) à la faveur de l'assèchement du substrat.

Cet habitat complexe présente un grand nombre de sous-habitats, étroitement imbriqués les uns dans les autres et formant une mosaïque.

Sur le site, il existe une tourbière abritant une telle mosaïque d'habitats.

## Exigences écologiques

### Éléments favorables

- ☺ Maintien de l'alimentation hydrique continue
- ☺ Maintien de l'ouverture du milieu

### Éléments défavorables

- ☹ Drainage
- ☹ Creusement de plan d'eau
- ☹ Enrésinement

## Préconisations générales de gestion

Proscrire tout boisement ou mise en culture.

Proscrire tout drainage et toute atteinte à la qualité physico-chimique des eaux d'alimentation.

La gestion doit intégrer tous les habitats en mosaïque, étroitement imbriqués.

Les buttes de sphaignes étant très sensibles au piétinement, toute intervention sur le site sera extensive et aucun engin ne devra pénétrer l'habitat de tourbière.

Dans le cadre d'une restauration de l'habitat, une coupe d'une partie des ligneux colonisateurs est envisageable : coupe au ras du sol, sur de petites zones, en évitant les périodes sensibles de reproduction de la faune et les périodes de libération des semences des ligneux.

## Importance patrimoniale

Victime de drainages, d'enrésinements, de creusements de plans d'eau ou d'abandon, cet habitat a connu une dramatique régression lors des dernières décennies. Ses formes typiques en bon état de conservation sont ainsi devenues rares.

D'une grande valeur patrimoniale, les tourbières hautes actives, véritables reliques glaciaires, abritent des espèces protégées, comme, sur le site, la Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*), protégée au niveau national, ainsi que la Gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe*), protégée en région Centre.



## Espèces indicatrices

### Herbacées

- Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*)
- Callune (*Calluna vulgaris*)
- Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*)

### Bryophytes

- Sphaignes (*Sphagnum spp*)



Une feuille de Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*), sur fond de sphaignes

La tourbière du site (entité du Chaillou), d'une surface relativement importante pour la région (quelques centaines de m<sup>2</sup>) commence à être colonisée par des ligneux. Les drains qui la parcourent favorisent un écoulement trop rapide des eaux, qui ainsi ne profitent pas assez à l'habitat.

Près de la station de pompage de la Borne, une petite zone de boulaie tourbeuse correspond à la fermeture de cet habitat, qui subsiste dans de petites trouées.

# Dépressions sur substrats tourbeux du *Rhynchosporion*

Code Natura 2000  
7150  
Code Corine Biotopes  
54.6

## Description et caractéristiques stationnelles

Cet habitat se caractérise par une végétation pionnière, colonisatrice, héliophile qui constitue une strate herbacée peu développée et discontinue, abritant un nombre limité d'espèces.

Il se développe sur des substrats acides, constamment humides, qui connaissent souvent une phase temporaire d'immersion hivernale accompagnée d'une phase d'exondation estivale. Ce substrat est constitué de tourbe ou de sables généralement grossiers et humifères.

L'alimentation hydrique est assurée par des sources, des suintements ou par la présence d'une nappe restant toujours très proche de la surface. L'activité turfigène (production de tourbe) est toujours faible ou nulle.

Cet habitat se rencontre dans des secteurs au sol mis à nu par l'action de l'homme, d'animaux (piétinement, bauges) ou par érosion naturelle (ruissellement, gel). Il s'agit ainsi de groupements de cicatrization.

Sur le site, il se trouve sur des bordures de chemins, empruntés, soumis à des suintements permanents, provenant de zones tourbeuses.

## Exigences écologiques

### Éléments favorables

- ☺ Alimentation hydrique continue
- ☺ Maintien de l'ouverture du milieu

### Éléments défavorables

- ☹ Drainage
- ☹ Envahissement par une végétation concurrentielle

## Préconisations générales de gestion

Pas de rupture dans l'alimentation hydrique (humidité constante nécessaire).

Proscrire toute atteinte aux propriétés physico-chimiques de l'eau d'alimentation (oligotrophie et acidité) : pas d'apport d'intrants (produits agropharmaceutiques, amendements) sur le milieu.

Pas de transformation des habitats contigus, auxquels celui-ci est lié.

Maintien de passages sur les chemins, favorisant leur ouverture et donc celle de leurs bordures, où se développe l'habitat.

## Importance patrimoniale

Cet habitat est souvent très localisé et couvre parfois de très faibles superficies (de l'ordre de quelques décimètres carrés), malgré une aire de distribution assez étendue en France. Il est rare en région Centre.

Le site renferme deux espèces de Rossolis (*Drosera intermedia* et *Drosera rotundifolia*), espèces protégées au niveau national, ainsi que la Grassette du Portugal (*Pinguicula lusitanica*), et les deux espèces de Rhynchospore (*Rhynchospora alba* et *Rhynchospora fusca*) protégées au niveau régional.



L'habitat sur la bande centrale et les bords d'un chemin

## Espèces indicatrices

### Herbacées

- Rhynchospore blanc (*Rhynchospora alba*)
- Rhynchospore brun-rougeâtre (*Rhynchospora fusca*)
- Rossolis intermédiaire (*Drosera intermedia*)
- Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*)
- Mouron délicat (*Anagallis tenella*)
- Grassette du Portugal (*Pinguicula lusitanica*)

### Bryophytes

- Sphaignes (*Sphagnum spp*)



Rossolis intermédiaire (*Drosera intermedia*),

## Etat de conservation sur le site

Sur le site, la localisation de cet habitat sur des bordures de chemins connaissant un suintement permanent, lui confère un caractère qui semble continu. En effet, les secteurs connus pour ces groupements végétaux le sont depuis plusieurs années.

# Hêtraies atlantiques, acidophiles à sous-bois à Houx

Hêtraies-chênaies collinéennes à Houx

Code Natura 2000  
9120

Code Corine Biotopes  
41.12

## Description et caractéristiques stationnelles

Ce type d'habitat est lié au domaine atlantique où le climat est humide. Il peut occuper toutes les situations topographiques (plateaux, versants, dépressions). Il s'installe sur des substrats et des sols variables.

Sur le site, il se présente sous des sylvofaciès nombreux allant de la chênaie sessiliflore pure à la hêtraie pure, en passant par des mélanges de ces deux essences en diverses parts. La densité du Houx est très variable.

La strate herbacée est assez peu recouvrante et pauvre en espèces.

Sur les crêtes des hauteurs du Pays-Fort, l'habitat présente parfois un faciès particulier de taillis mélangé de Chêne sessile et de Hêtre, accompagnés de l'Alisier blanc. Installé sur des sols très pauvres et très caillouteux, les arbres sont, dans ce cas, courts et rarement droits.

## Exigences écologiques

### Éléments favorables

- ☺ Maintien des essences spontanées
- ☺ Préservation du Houx

### Éléments défavorables

- ☹ Transformations des peuplements avec des essences autres que celles du cortège de l'habitat (enrésinement par exemple)
- ☹ Elimination (par arrachage) du Houx lors des régénérations

## Préconisations générales de gestion

La gestion doit permettre d'allier l'objectif de protection de l'habitat et l'objectif de production des parcelles concernées.

La transformation des peuplements avec des essences autres que celles caractéristiques de l'habitat est vivement déconseillée.

Maintenir et favoriser le mélange des essences (éviter la monoculture du Hêtre) : préserver des hêtres et conserver les éventuels feuillus d'accompagnement (Sorbier, Bouleau...).

Préserver le Houx, globalement : en maintenir des taches dans les parcelles en régénération, ainsi que des vieux pieds de grosse dimension. Localement, le couper plutôt que l'arracher (pas de dévitalisation).

Privilégier la régénération naturelle.

L'utilisation de produits agropharmaceutiques est à limiter aux cas critiques (développement herbacé trop concurrentiel et empêchant une régénération naturelle).

Maintien d'arbres morts ou dépérissants, sur pied ou au sol (1 à 5 par hectare).

## Importance patrimoniale

Cet habitat est représentatif du domaine atlantique où il se développe largement. Les faciès à Houx sont devenus assez rares du fait de la gestion passée.

Caractéristique du Pays-Fort, il y occupe de vastes surfaces.



## Espèces indicatrices

[Faciès à Alisier blanc]

### Arbres

Chêne sessile (*Quercus petraea*)  
Chêne pédonculé (*Quercus robur*)  
Hêtre (*Fagus sylvatica*)  
[Alisier blanc (*Sorbus aria*)]

### Arbustes

Houx (*Ilex aquifolium*)

### Fougères

Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*)

### Herbacées

Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*)  
Chèvrefeuille (*Lonicera periclymenum*)  
Mélampyre des prés (*Melampyrum pratense*)  
Houlque molle (*Holcus mollis*)



Alisier blanc (*Sorbus aria*)

## Etat de conservation sur le site

De la chênaie pure à la hêtraie pure, cet habitat présente le plus souvent des mélanges chênaie-hêtraie dans lesquels le Houx est plus ou moins présent : parfois éradiqué lors de précédentes régénérations, il peine à réapparaître, mais il est souvent observé et parfois très bien représenté et de belle taille.

Le Pays-Fort présente donc l'habitat dans un bon état de conservation global.

# Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum*

Hêtraies-chênaies à Aspérule odorante et Mélisque uniflore

Code Natura 2000  
9130

Code Corine Biotopes  
41.13

## Description et caractéristiques stationnelles

Ce type d'habitat occupe des situations topographiques variées, de plateaux ou de versants, à expositions diverses.

Il s'installe sur des produits d'altération du calcaire, des marnes, et sur des sols riches en calcium, à forte productivité, plus ou moins chargés en cailloux, généralement bien alimentés en eau.

Il se présente sous forme de futaie ou taillis sous futaie où le Hêtre est accompagné du Chêne pédonculé, du Frêne, du Merisier.

La strate arbustive est bien présente et le tapis herbacé est riche.

Sur le site, cet habitat est strictement localisé sur des affleurements de marne sur versants prononcés.

## Exigences écologiques

### Éléments favorables

- ☺ Maintien des essences spontanées et de leur mélange
- ☺ Régénération naturelle

### Éléments défavorables

- ☹ Transformations des peuplements avec des essences autres que celles du cortège de l'habitat

## Préconisations générales de gestion

La gestion doit permettre d'allier l'objectif de protection de l'habitat et l'objectif de production des parcelles concernées.

La transformation des peuplements avec des essences autres que celles caractéristiques de l'habitat est vivement déconseillée.

Maintenir et favoriser le mélange des essences (éviter la monoculture du Hêtre) et travailler au profit des essences minoritaires, en maintenant la strate arbustive.

Privilégier la régénération naturelle.

L'utilisation de produits agropharmaceutiques est à limiter aux cas critiques (développement herbacé trop concurrentiel et empêchant une régénération naturelle).

Etre attentif au rôle de protection du couvert forestier sur pente (éviter les découverts trop importants lors de régénérations).

Maintien d'arbres morts ou dépérissants, sur pied ou au sol (1 à 5 par hectare).

## Importance patrimoniale

Bien que peu rencontré sur le site, cet habitat est très répandu dans son aire de présence et sa flore reste "ordinaire".

On y observe ici une espèce protégée régionalement : la Parisette (*Paris quadrifolia*).



## Espèces indicatrices

### Arbres

- Hêtre (*Fagus sylvatica*)
- Chêne pédonculé (*Quercus robur*)
- Merisier (*Prunus avium*)
- Charme (*Carpinus betulus*)
- Frêne (*Fraxinus excelsior*)

### Arbustes

- Noisetier (*Corylus avellana*)
- Erable champêtre (*Acer campestre*)

### Herbacées

- Aspérule odorante (*Galium odoratum*)
- Primevère élevée (*Primula elatior*)
- Lamier jaune (*Lamium galeobdolon*)
- Mélisque uniflore (*Melica uniflora*)
- Gouet tacheté (*Arum maculatum*)
- Parisette (*Paris quadrifolia*)
- Sceau de Salomon multiflore (*Polygonatum multiflorum*)
- Néottie nid d'oiseau (*Neottia nidus-avis*)
- Violette des bois (*Viola reichenbachiana*)

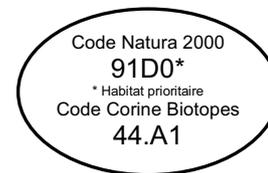


Aspérule odorante en tapis  
(*Galium odoratum*)

## Etat de conservation sur le site

L'habitat est localisé dans le sud-est du site, sur versants. La forte pente a permis à certains hêtres de ne pas être récoltés d'où des arbres de forts diamètres.

# Boulaies pubescentes tourbeuses de plaine



## Description et caractéristiques stationnelles

Ce type d'habitat se développe dans des conditions de forte humidité du sol. Le substrat est tourbeux et acide. Les eaux sont très pauvres en éléments nutritifs.

Il est présent sur des bordures et queues d'étangs ainsi que dans des parcelles forestières à humidité du sol permanente.

Il est constitué de peuplements assez denses mais aux arbres rabougris. Le Bouleau pubescent domine, parfois accompagné d'Aulne glutineux avec un sous-étage de saules.

La strate herbacée est assez peu recouvrante et pauvre en espèces.

Au sol, se trouve un épais tapis de mousses, spongieux et élastique, en partie constitué de bombements de sphaignes qui peuvent former des manchons à la base des troncs. Les plantes à fleurs et les fougères ont un recouvrement irrégulier, parfois dense, et peu élevé.

## Exigences écologiques

### Éléments favorables

- ☺ Engorgement du sol, permanent à faibles variations
- ☺ Maintien des essences spontanées

### Éléments défavorables

- ☹ Modification du régime des eaux entraînant un dessèchement
- ☹ Pollution, eutrophisation des eaux du sol
- ☹ Coupes fortes, qui modifient la végétation

## Préconisations générales de gestion

Pas de modification du régime des eaux telles que création de réserve d'eau, creusement de fossé, pompages...

Proscrire l'utilisation de produits agropharmaceutiques et d'amendements calcaires à proximité des zones d'écoulement (ruisseau, fossés, zones humides...), dans et autour des habitats tourbeux.

Maintenir la mosaïque de milieux existante (mares, ruisselets, chablis...).

Tout en évitant toute coupe importante, réduire un éventuel phénomène d'assèchement en éliminant quelques ligneux (relèvera le niveau d'eau), mais pas de chablis.

Éviter les coupes à blanc sur les boisements en contact direct avec les zones tourbeuses.

Pas de passage d'engins.

## Importance patrimoniale

Type d'habitat rare et dispersé, de faible étendue. La flore comporte parfois des espèces protégées au niveau régional, comme l'Osmonde royale (*Osmunda regalis*), une fougère présente sur le site.

Les mosaïques de milieux que ce type d'habitat engendre sont d'un grand intérêt pour une faune diversifiée : zones en eau, multiplicité des strates, chablis...



Delphine Jammes

## Espèces indicatrices

### Arbres

Bouleau pubescent (*Betula pubescens*)

### Arbustes

Saule cendré (*Salix cinerea*)

Bourdaine (*Frangula alnus*)

Sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*)

### Fougères

Blechnes en épis (*Blechnum spicant*)

Fougère spinuleuse (*Dryopteris carthusiana*)

### Herbacées

Molinie (*Molinia caerulea*)

Laïches (*Carex* spp)

### Bryophytes

Sphaignes (*Sphagnum* spp)



Une espèce de sphaigne (*Sphagnum* sp)

## Etat de conservation sur le site

Le site accueille une boulaie tourbeuse, au Chaillou, dans une zone de dépression humide dans laquelle des tentatives de plantations de diverses essences résineuses ont été faites, mais les conditions sont plus favorables à l'habitat naturel, qui reprend sa place. En d'autres endroits, l'habitat apparaît très ponctuellement, sur de faibles surfaces, en bordure d'un ruisseau (le Layon) notamment, et sur un replat, en contexte forestier.

# Forêts alluviales à Aulne et Frêne

## Aulnaie-frênaie à Laïche espacée des petits ruisseaux Aulnaies (-frênaies) à hautes herbes

Code Natura 2000  
**91E0\***  
\* Habitat prioritaire  
Code Corine Biotopes  
44.3

### Description et caractéristiques stationnelles

Habitat installé au niveau de sources ou de ruisselets, souvent à cours lent ou peu rapide.

Le sol, en surface, est riche en matière organique, et possède une bonne activité biologique de minéralisation. Une nappe d'eau permanente et circulante est présente à une profondeur variable.

Les eaux circulantes sont souvent riches en calcaire et neutres.

L'Aulne, essence pionnière, domine la strate arborescente qui se présente sous forme linéaire. Le Frêne l'accompagne.

La strate arbustive est pauvre en espèces.

Le tapis herbacé est riche en laïches, et en espèces de mégaphorbiaies pour les aulnaies à hautes herbes.

### Exigences écologiques

#### Éléments favorables

- ☺ Maintien des essences spontanées
- ☺ Préservation des habitats associés

#### Éléments défavorables

- ☹ Drainage, atteintes au cours d'eau
- ☹ Atteintes directes à l'habitat : passage d'engins ou de bois débardé, ouverture de pistes, substitution de l'habitat par plantations de peupliers
- ☹ Utilisation de produits agropharmaceutiques à proximité du cours d'eau pouvant entraîner une pollution de l'hydrosystème et des habitats

### Préconisations générales de gestion

Cet habitat est conditionné par une grande interaction avec l'hydrosystème (régime hydrique, inondations...). Sa subsistance dépend essentiellement de la permanence de la nappe en profondeur.

Pas de drainage.

Proscrire l'utilisation de produits agropharmaceutiques à proximité des zones d'écoulement (ruisseaux, réseaux de fossés, zones humides...).

Pas de passage d'engins dans les cours d'eau ou zones détrempées.

Pas d'abattage d'arbres en travers des cours d'eau. Pas de rémanents dans les cours d'eau (seuls les arbres tombés naturellement en travers seront laissés - en quantité modérée ils procurent des niches écologiques pour la faune : caches pour les poissons, les larves d'insectes, supports...).

Transformations fortement déconseillées.

Privilégier la régénération naturelle de toutes les essences feuillues en place et assurer la stabilité de l'habitat en maintenant ou en élargissant la bande forestière considérée.

### Importance patrimoniale

Type d'habitat largement répandu, mais localisé, très ponctuel ou linéaire (corridor en bordure de cours d'eau), sur de faibles surfaces. La flore peut comporter des espèces protégées au niveau régional, comme l'Osmonde royale (*Osmunda regalis*), fougère présente sur le site, ou la Dorine à feuilles opposées (*Chrysosplenium oppositifolium*).



### Espèces indicatrices

#### Arbres

Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*)  
Frêne commun (*Fraxinus excelsior*)

#### Arbustes

Groseille rouge (*Ribes rubrum*)  
Viorne obier (*Viburnum opulus*)

#### Fougères

Fougère femelle (*Athyrium filix-femina*)

#### Herbacées

Laïche espacée (*Carex remota*)  
Laïche penchée (*Carex pendula*)  
Dorine à feuilles opposées (*Chrysosplenium oppositifolium*)  
Androsème (*Hypericum androsaemum*)  
Reine des prés (*Filipendula ulmaria*)  
Valériane dioïque (*Valeriana dioica*)  
Lierre terrestre (*Glechoma hederacea*)



Une touffe de Laïche espacée (*Carex remota*)

### Etat de conservation sur le site

Quelques aulnaies-frênaies à Laïche espacée et aulnaies à hautes herbes se trouvent sur le site, parfois en étroite mosaïque. Un autre faciès y a été rattaché : il s'agit de ce même habitat se développant à la faveur d'une eau ruisselant en permanence sur un versant au sol caillouteux (l'eau passe parfois juste sous la surface pour ressurgir plus loin).

## 2. LES ESPECES ANIMALES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Les espèces animales d'intérêt communautaire recherchées sur le site appartiennent à différents groupes. Il s'agit de chiroptères (chauves-souris), d'un amphibien, de poissons et d'un crustacé. Une espèce d'odonate (libellule), non encore répertoriée sur le site, a également été observée lors des prospections de terrain et a donc été ajoutée.

La directive "Habitats" comporte 3 annexes relatives aux espèces d'intérêt communautaire :

- *annexe II* : espèces dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation (ZSC) ;
- *annexe IV* : espèces qui nécessitent une protection stricte ;
- *annexe V* : espèces dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion.

Les espèces du site sont concernées par ces trois annexes :

		Code Natura 2000	Annexe II	Annexe IV	Annexe V
Mammifères (Chiroptères)	<b>Barbastelle</b> ( <i>Barbastella barbastellus</i> )	1308	X	X	
	<b>Grand Murin</b> ( <i>Myotis myotis</i> )	1324	X	X	
	<b>Petit Rhinolophe</b> ( <i>Rhinolophus hipposideros</i> )	1303	X	X	
Amphibiens	<b>Sonneur à ventre jaune</b> ( <i>Bombina variegata</i> )	1193	X	X	
Poissons	<b>Lamproie de Planer</b> ( <i>Lampetra planeri</i> )	1096	X		
	<b>Chabot</b> ( <i>Cottus gobio</i> )	1163	X		
Crustacés	<b>Ecrevisse à pattes blanches</b> ( <i>Austropotamobius pallipes</i> )	1092	X		X (peut être capturée)
Insectes (Odonates)	<b>Cordulie à corps fin</b> ( <i>Oxygastra curtisii</i> )	1041	X	X	

## Les chiroptères

Les données sur les chiroptères proviennent du Muséum de Bourges (Michèle Lemaire et Laurent Arthur), dont la connaissance des colonies de chauves-souris liées à des constructions, sur l'ensemble du département du Cher, est quasiment exhaustive.

Les gîtes connus sont essentiellement des gîtes de reproduction, dans des constructions (greniers, caves, poutres...). En ce qui concerne les gîtes d'hibernation, seuls des gîtes occupés par le Petit Rhinolophe sont recensés.

Sur le site, à l'exception de l'ancien couvent de Bléron (en forêt domaniale d'Allogny, proposition d'ajout au site), aucun gîte construit n'est inclut dans le périmètre Natura 2000. Cependant, des gîtes connus se trouvent à proximité de certaines entités (du site initial ou dans des extensions proposées, comme en forêt domaniale de Saint-Palais), et il est certain qu'au moins quelques-unes des entités sont utilisées comme territoire de chasse par les espèces décrites.

En forêt domaniale d'Allogny, toutes les ouvertures d'un bâtiment de l'ancien couvent de Bléron ont été condamnées en faveur d'une colonie de reproduction de Petit Rhinolophe.

Le seul accès est réservé aux personnes habilitées pour les comptages des chiroptères.

Ces travaux ont été réalisés en 2005 grâce à des crédits du Fonds d'Intervention pour l'Environnement et le Développement Durable (FEDD), de l'ONF.



Par ailleurs, les espèces plus forestières (comme par exemple la Barbastelle ou le Vespertilion de Bechstein) peuvent gîter dans des arbres. Du fait de ces mœurs, ces espèces sont moins connues. Leur étude passe presque exclusivement par des "écoutes" nocturnes à l'aide de détecteurs d'ultra-sons.

Une étude de ce type, menée sur plusieurs années, est en cours (ONF), notamment en forêt domaniale de Saint-Palais. Les écoutes sont réalisées par plusieurs personnes, au sol mais également en hauteur, avec des grimpeurs qui montent à 15-20 m dans un arbre. S'y ajoutent des données obtenues par du matériel d'enregistrement transporté par un ballon

gonflé à l'hélium, maintenu à une trentaine de mètres d'altitude. Au moins 10 espèces (ou groupes d'espèces) ont ainsi pu être identifiées.

La forêt, préférentiellement feuillue, présentant des strates de végétations différentes, des lisières, des allées... est un milieu favorable à de nombreuses espèces, pour la chasse comme pour le gîte (les arbres fissurés, présentant des cavités ou des écorces qui se décollent, sont susceptibles de servir de gîtes).

En dehors de la forêt, un arbre peut également être à la fois un gîte, un territoire de chasse - avec tous les insectes qui s'y trouvent - et un élément structurant le paysage s'il fait partie d'un linéaire (plusieurs espèces de chiroptères ont besoin de linéaires en trois dimensions pour se déplacer – chemin, route, fossé, rivière... bordée de haie ou d'arbres contigus).

Rivières et plans d'eau sont également des terrains de chasse pour certaines espèces.

Une structure paysagère comme celle présente sur l'ensemble du site, avec une juxtaposition de milieux forestiers, un réseau bocager, des cours d'eau (longés d'arbres), des pièces d'eau, des pâtures... constitue donc un territoire très propice aux chiroptères.

Parmi les espèces de chauves-souris, toutes protégées au niveau national, seules quelques-unes sont identifiées comme étant d'intérêt communautaire. Cependant, les gîtes de reproduction peuvent accueillir différentes espèces, d'intérêt communautaire et d'importance patrimoniale locale. De même, les territoires de chasse sont partagés par l'ensemble des espèces présentes. Ainsi, une gestion respectueuse des espèces communautaires profitera à toute espèce partageant le même habitat.

### **La faune aquatique des ruisseaux**

La faune aquatique d'intérêt communautaire des ruisseaux est représentée sur le site par 3 espèces : 2 poissons (le Chabot et la Lamproie de Planer) et un crustacé (l'Ecrevisse à pattes blanches ou à pieds blancs).

Ces espèces ont fait l'objet d'une étude particulière, menée par l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) dans le cadre de ce document d'objectifs.

Cette étude avait pour but de faire le point sur les populations piscicoles et astacicoles (écrevisses) à partir de données bibliographiques et d'inventaires de terrain, de réactualisation ou de complément.

Le travail de terrain a eu lieu pendant les saisons 2005-2006 (au printemps et en été) et différentes techniques ont été utilisées :

- des observations (de nuit, à la lampe et surtout de jour, en soulevant les cailloux du fond des cours d'eau), sur l'ensemble des cours d'eau, afin de confirmer ou d'infirmer la présence de l'Ecrevisse à pattes blanches et d'évaluer sa répartition ; occasionnellement, cette technique a permis d'observer quelques poissons (Chabot, Truite fario...);
- des sondages à l'aide de nasses, réalisés en quelques points des cours d'eau, également afin de récolter des données sur l'Ecrevisse à pattes blanches ;
- des inventaires manuels, sur des sections réduites (quelques m<sup>2</sup>), pour acquérir des données quantitatives sur les populations d'Ecrevisse à pattes blanches (tous les individus trouvés sont comptabilisés, sexés, mesurés) ;
- des inventaires par pêche électrique, afin de connaître les espèces de poissons et d'obtenir des données quantitatives (la Lamproie de Planer, vivant dans les sédiments, est difficilement observable par d'autres méthodes de prospection).

Toutes ces prospections ont permis d'identifier les espèces réellement présentes sur le site ainsi que les cours d'eau présentant un intérêt pour ces espèces.

Ainsi, l'**Ecrevisse à pieds blancs** a été découverte ou confirmée sur 6 cours d'eau. Par ailleurs, une gradation de qualité des tronçons de ruisseaux, en termes d'habitats, a été établie pour cette espèce :

- milieu favorable, avec la présence d'une population d'Ecrevisse à pieds blancs présentant un grand nombre d'individus ;
- milieu favorable, avec la présence d'une population d'Ecrevisse à pieds blancs présentant un nombre d'individus faible, ou avec des classes d'âge et de taille moins variées ;
- milieu favorable mais population d'Ecrevisse à pieds blancs absente : une ou plusieurs perturbations du milieu empêchent sa survie mais un retour à un meilleur fonctionnement est possible ;
- milieu défavorable, perturbé de façon plus ou moins irréversible, au moins pour de nombreuses années.

En ce qui concerne les poissons, le **Chabot** est l'espèce la plus régulièrement observée sur les petits ruisseaux du site : il a été inventorié dans 7 cours d'eau.

La **Lamproie de Planer** n'a, elle, été observée que dans 4 ruisseaux.

Cependant, tous ces résultats sont à modérer car les simples observations faites en arpentant les cours d'eau ne permettent pas d'avoir une vision exhaustive des populations piscicoles et astacicoles. La Lamproie de Planer, espèce fouisseuse très discrète, est très difficile à recenser sans avoir recours à des pêches électriques (moyens lourds en hommes et en temps). Des populations d'Ecrevisse à pattes blanches relictuelles peuvent ne coloniser que quelques dizaines de mètres d'un cours d'eau, se cacher dans de profondes sous-berges ou dans des systèmes racinaires d'aulnes impénétrables.

La présence effective de ces espèces d'intérêt communautaire ainsi que la qualification de l'état de conservation des ruisseaux ont amené à la proposition de modifications du périmètre initial du site. Ces propositions consistent en des retraits ou des ajouts de ruisseaux ou tronçons de ruisseaux.

Ces études ont également permis d'observer la Truite fario (*Salmo trutta fario*), espèce en voie de régression voire de disparition dans les cours d'eau de plaine. Non retenue par la directive "Habitats", elle présente cependant une forte valeur patrimoniale pour ses populations naturelles et constitue un bon indicateur de qualité des cours d'eau qui l'abritent.

### **La faune aquatique des eaux stagnantes**

Deux espèces d'intérêt communautaire liées aux eaux stagnantes sont associées au site : une espèce d'amphibien, un petit crapaud, et une espèce de libellule.

Le **Sonneur à ventre jaune** n'a pas fait l'objet d'inventaires systématiques. Les données proviennent d'une part de la bibliographie disponible (1999 et 2000) et d'autre part d'observations de divers naturalistes, faites lors des prospections de terrain pour l'élaboration du document d'objectifs ou par d'autres observateurs, en 2005 et 2006.

Cette espèce, très rare dans le département, est connue, actuellement et anciennement, sur plusieurs entités du site. Des données de 2005 et 2006 confirment la présence de belles populations dans l'entité des Places et à proximité du ruisseau du Chaillou.

Les ornières sur les chemins ou en forêt semblent constituer l'essentiel de ses habitats de reproduction.

Ces chemins se trouvent ici dans des milieux composés de zones ouvertes (prairies, lande humide, coupes forestières) et de zones boisées, correspondant à ses habitats terrestres. D'autres secteurs, forestiers, pourraient également accueillir l'espèce : forêts d'Allogny (où l'espèce était connue quelques années auparavant), de Saint-Palais, d'Ivoy...

Une espèce de libellule d'intérêt communautaire a fait l'objet d'une observation lors d'inventaires menés par un spécialiste : la **Cordulie à corps fin**. Elle vient donc compléter l'intérêt faunistique du site. Un mâle a été identifié sur le petit étang en tête du ruisseau du Chaillou (étang proposé à l'ajout au site).

D'autres espèces patrimoniales de libellules viennent conforter l'intérêt déjà important de la tourbière du Chaillou : le Leste des bois (*Lestes dryas*), l'Aeschne affine (*Aeshne affinis*) et l'Orthétrum bleuissant (*Orthetrum coerulescens*). Tandis que pour chacune des deux premières espèces, un mâle a été vu, pour la troisième, 15 mâles et 3 femelles ont été observés, ainsi qu'accouplements et pontes.

De plus, les milieux présents sur cet étang et cette tourbière offrent des habitats favorables à de nombreuses espèces, puisqu'en une seule prospection (en juillet 2006), ce sont respectivement 10 et 12 espèces qui ont été identifiées sur ces deux milieux.

## Les fiches espèces

Chacune des espèces de faune d'intérêt communautaire fait l'objet d'une fiche. Ces 8 fiches, figurant pages suivantes, présentent les espèces à travers différentes rubriques : une description physique ; des éléments sur leurs activités, reproduction et régime alimentaire ; leur fréquence de présence dans la région et sur le site ; les habitats recherchés pour les différentes phases de vie ; des éléments défavorables à la conservation de l'espèce.

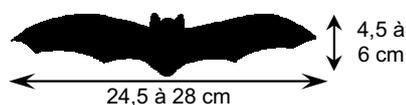
# La Barbastelle

## *Barbastella barbastellus*

Code Natura 2000  
1308



Laurent Arthur



### Description de l'espèce

Mammifères, Chiroptères,  
Vespertilionidés

Entièrement noire et avec ses très larges oreilles qui se rejoignent sur le front, la Barbastelle est impossible à confondre avec une autre chauve-souris.

Son long pelage noir possède quelques mèches plus claires.

Les femelles sont plus grandes que les mâles. Les jeunes sont aussi sombres que les adultes.

### Statut

Espèce qui subit un déclin général en Europe depuis le milieu du XX<sup>ème</sup> siècle. Elle est considérée comme l'une des plus rares chauves-souris d'Europe. En France, elle semble disparue de plusieurs départements dans le nord jusqu'en Ile de France.

En région Centre, bien que peu observée, l'espèce est connue en hibernation (quelques individus) et une trentaine de colonies de reproduction à faibles effectifs sont recensées (Berry et Indre-et-Loire).

### Eléments d'écologie

Espèce discrète et très mobile, la Barbastelle n'est pas facile à recenser.

Généralement solitaires du fait des faibles effectifs, les barbastelles hibernent dans des tunnels désaffectés, des grottes, des fissures de roches, des arbres creux, d'anciennes mines ou carrières souterraines, des caves, des linteaux de portes ou de fenêtres, sous des ponts... Elles changent de gîte régulièrement. Elles ne craignent ni le froid ni les courants d'air et seules des températures largement négatives les poussent à gagner des gîtes hors gel.

**Reproduction** : la maturité sexuelle des femelles peut être atteinte au cours de la 1<sup>ère</sup> année. La période d'accouplement débute en août et se prolonge jusqu'en mars. Les colonies de mise bas, de 5 à 20 femelles, s'installent dans leur gîte d'estivage entre fin mai et début juin, et les jeunes naissent généralement la 3<sup>ème</sup> semaine de juin (dans le centre de la France).

La mobilité de la colonie est une des caractéristiques de l'espèce : les barbastelles utilisent toujours plusieurs gîtes proches les uns des autres sur leur territoire (changement de grange dans une ferme, de poutre dans un même bâtiment...). Elles sont fidèles à l'ensemble des lieux choisis.

Les jeunes sont émancipés en août et les colonies se dispersent au plus tard fin août.

**Régime alimentaire** : la Barbastelle possède le régime alimentaire le plus ciblé de toutes les chauves-souris européennes ; elle se nourrit essentiellement de petits papillons de nuit de moins de 30 mm d'envergure ; accessoirement, elle consomme des diptères (moustiques).

Ne s'envolant qu'à la nuit tombée, elle chasse en lisière et sur les allées, tournant autour des cimes d'arbres, résineux ou feuillus, ou filant le long des haies et bosquets, sur un territoire de chasse s'étalant jusqu'à 5 km autour de son gîte.

### Présence sur le site

Trois colonies de reproduction, regroupant moins de 40 individus, sont connues sur des communes concernées par le site, à proximité de certaines entités.

### Habitats

#### Gîtes d'hibernation

Anfractuosités de tous ordres, souvent souterraines, pas forcément complètement isolées de l'extérieur.

#### Gîtes d'estivage

Emplacements très étroits (fissures ou disjointements de 2 à 3 cm d'ouverture sur environ 15 cm de profondeur) : linteau au-dessus d'une entrée de grange ou de bâtiment, parfois corniche disjointe d'un pont, arrière d'un volet, décollement d'une plaque de calcaire, mais aussi probablement sous des écorces décollées et dans d'autres gîtes arboricoles.

#### Territoires de chasse

Lisières (bordures ou canopée) et allées en sous-bois, de préférence dans les futaies mixtes avec de vieux arbres et une végétation buissonnante importante.

### Eléments défavorables à la conservation de l'espèce

- Destruction des peuplements arborés linéaires bordant chemins, routes, fossés, rivières, ruisseaux, parcelles agricoles.
- Développement des éclairages publics dans les zones rurales (destruction et perturbation des papillons nocturnes).
- Utilisation d'insecticides touchant les microlépidoptères.

# Le Grand Murin

## *Myotis myotis*

Code Natura 2000  
1324



Laurent Arthur

### Description de l'espèce

Mammifères, Chiroptères, Vespertilionidés



Avec un corps de 8 cm de long et une quarantaine de centimètres d'envergure, cette chauve-souris est le plus grand des murins. Son ventre, au pelage blanc-gris, tranche avec son dos brun. Elle a un gros museau et de grandes oreilles.

### Statut

Espèce menacée en Europe, qui semble présente sur l'ensemble du territoire français ; elle est assez commune en région Centre (avec environ 4000 individus en hibernation), essentiellement dans la moitié sud. Ses effectifs semblent très fluctuants.

### Éléments d'écologie

Le Grand Murin hiberne d'octobre à avril, en fonction des conditions climatiques locales. Les individus de cette espèce, qui se regroupent alors en essaims importants ou s'isolent, se glissent dans des fissures.

Plutôt sédentaire, le Grand Murin se déplace de quelques dizaines de kilomètres à la fin de l'hiver pour rejoindre ses sites d'estivage, où les naissances auront lieu.

Cette espèce est fidèle à ses gîtes.

L'été, la présence de colonies est trahie par des grésillements et des piailllements permanents, même en pleine journée, ainsi que par une forte odeur de guano et d'urine.

**Reproduction** : la maturité sexuelle est atteinte à 3 mois pour les femelles et 15 mois pour les mâles. L'accouplement a lieu entre le mois d'août et le début de l'hibernation. Les femelles, qui se regroupent en importantes colonies pouvant atteindre plusieurs centaines d'individus, n'ont qu'un seul petit par an (exceptionnellement deux).

Les jeunes naissent en juin ; ils commencent à voler à un mois et sont sevrés vers six semaines.

**Régime alimentaire** : le Grand Murin se nourrit essentiellement d'insectes rampants comme des carabes ou autres coléoptères terrestres ; ce glanage des proies au sol est caractéristique de l'espèce. Opportuniste, il capture également ses proies en vol à l'occasion d'émergences de grands insectes volants comme les hannetons.

Les terrains de chasse se situent dans un rayon moyen de 10 km (et jusqu'à 25 km) autour des colonies, selon la disponibilité en milieux propices (forêts au sol accessible et végétation rase, allées forestières, prairies fraîchement fauchées et pelouses).

### Éléments défavorables à la conservation de l'espèce

- Prédateurs : Chouette effraie, Fouine, Chat domestique... dans et autour des gîtes de colonies de mise bas.
- Dérangements ; destructions directes et collisions avec des voitures.
- Modifications ou destructions de gîtes, ou des milieux ouverts de chasse.
- Utilisation d'insecticides.

### Présence sur le site

L'espèce n'étant pas discrète, les colonies de reproduction du Cher sont probablement toutes connues.

Dans les communes concernées par le site, 5 colonies sont recensées, comptant de 10 à environ 150 individus, pour un total de 285 à 320 individus.

### Habitats

#### Gîtes d'hibernation

Cavités souterraines avec une température de 7 à 12 °C et une hygrométrie élevée.

#### Gîtes d'estivage

Sites assez secs et chauds, où la température peut dépasser 35 °C : grands greniers, combles, voire cavités souterraines, pour les colonies. Individus isolés dans des poutres, roches.

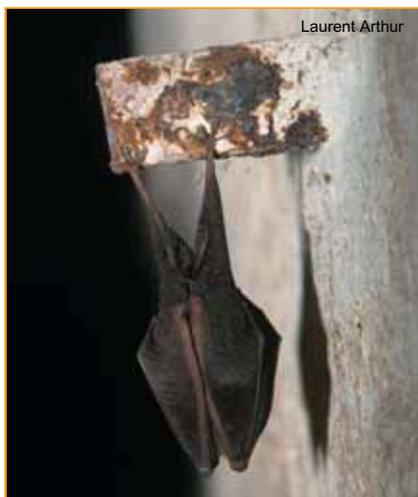
#### Territoires de chasse

Futaies feuillues ou mixtes avec une végétation herbacée et buissonnante rare, et milieux ouverts.

# Le Petit Rhinolophe

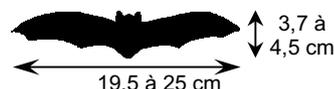
## *Rhinolophus hipposideros*

Code Natura 2000  
1303



### Description de l'espèce

Mammifères, Chiroptères, Rhinolophidés



Le nom de famille des Rhinolophes est dû à la présence d'une feuille nasale en forme de fer à cheval sur leur museau.

Le Petit Rhinolophe est le plus petit de sa famille.

En repos hivernal, suspendu par ses longues pattes, il s'enveloppe entièrement dans ses ailes, et reste isolé.

Son pelage est gris-brun sur le dessus et gris à gris-blanc sur le dessous. Les jeunes ont le dessus gris foncé.

### Éléments d'écologie

Le Petit Rhinolophe hiberne de septembre-octobre à fin avril, en fonction des conditions climatiques locales. Les individus, suspendus au plafond ou le long de la paroi, de quelques centimètres à plusieurs mètres du sol, sont isolés ou en groupe lâche à distance les uns des autres.

Même en plein hiver, les individus restent très mobiles, changeant parfois de gîte ; ils peuvent chasser lors de belles journées.

Le Petit Rhinolophe ne parcourt que quelques kilomètres entre ses gîtes d'hibernation et d'estivage, se contentant parfois d'un déplacement de la cave vers les charpentes de la même habitation, pour l'été.

**Reproduction** : la maturité sexuelle des femelles est probablement atteinte à 1 an. Les accouplements ont lieu de l'automne au printemps.

Les femelles forment des colonies de reproduction regroupant de 10 à des centaines d'adultes (souvent une quinzaine, l'espèce ayant fortement régressé). Des mâles et des juvéniles de l'année précédente peuvent cohabiter avec les femelles dans ces colonies. Les naissances (un jeune par femelle) s'échelonnent en juin. Les femelles avec leur petit accroché sur le ventre, sont suspendues isolément ou en groupes serrés. L'émancipation des jeunes a lieu après 6 à 7 semaines.

**Régime alimentaire** : il est constitué d'insectes divers (de 3 à 14 mm) en fonction des saisons. Ce sont essentiellement de petits papillons, des diptères (moustiques, mouches) et des névroptères, insectes peu rapides, capturés dans la végétation dense, entre 2 et 5 m de haut. Les proies, repérées par écholocation, sont capturées en vol, contre les feuillages et parfois au sol. Le rayon de chasse autour du gîte est de l'ordre du kilomètre.

### Éléments défavorables à la conservation de l'espèce

- Modifications ou disparition des gîtes.
- Dérangements ; enfermement dans les gîtes.
- Modifications du paysage du territoire, avec disparition d'éléments structurants (haies, talus, arbres...) ou de zones humides.
- Accumulation des pesticides en agriculture intensive et de produits toxiques de traitement des charpentes.
- Eclairage des édifices publics (perturbe la sortie des colonies de mise bas).

### Statut

Espèce en nette régression en Europe depuis 50 ans, elle est considérée comme éteinte dans l'extrême nord de la France.

La région Centre accueille environ 700 individus en hibernation. Les effectifs les plus importants sont dans le Berry (en estivage).

### Présence sur le site

Dans le Cher, plus de 500 petits rhinolophes étaient dénombrés en 2005, en grande majorité dans les communes aux alentours des entités du site où sont connues 19 colonies de reproduction, comptant environ 450 individus.

### Habitats

#### Gîtes d'hibernation

Sites très éclectiques, toujours calmes, avec une obscurité totale, une forte hygrométrie (60 à 70 % minimum) et une température comprise entre 7 et 10°C : grottes, terriers, caves, celliers, vides sanitaires, cheminées, piles creuses de ponts, puits...

#### Gîtes d'estivage

Le plus souvent, choix d'un bâtiment (maison, grange, église, château...) plutôt que d'une cavité naturelle : charpentes, cage d'escalier, chaufferie, vide sanitaire.

#### Territoires de chasse

Paysages semi-ouverts avec une continuité de linéaire arboré, à proximité de zones humides : haie de bocage, lisière forestière avec au moins une strate basse de feuillus, corridors boisés, bordant des friches, prairies pâturées ou prairies de fauche. Un "vide" de 10 m entre deux éléments hauts (arbres) semble rédhibitoire.

# Le Sonneur à ventre jaune

## *Bombina variegata*

Code Natura 2000  
1193

### Description de l'espèce

Amphibiens, Anoures,  
Discoglossidés



Le Sonneur à ventre jaune est un crapaud de petite taille : environ 45 mm pour le mâle et 50 pour la femelle. Il a un aspect ramassé, avec un museau arrondi. Ses yeux saillants sont pourvus d'un iris doré qui fait ressortir la pupille en forme de cœur.

Son dos, verruqueux, est de couleur terreuse tandis que sa face ventrale est bigarrée de jaune-orangé et de noir.

### Statut

La présence du Sonneur à ventre jaune est encore effective dans tous les départements de la région Centre à l'exception de l'Eure-et-Loir.

Cependant, l'espèce, très localisée, est rare et en régression.

### Présence sur le site

Deux entités accueillent de façon certaine des sonneurs à ventre jaune : le Chaillou et les Places. Sa présence est probable dans d'autres entités du site, comme les Forêts d'Allogny, de Saint-Palais ou d'Ivoy.

### Habitats

#### Habitat terrestre

Mosaïque de milieux ouverts et de boisements : milieu bocager, prairies, lisières forestières, forêts (chemins, clairières, parcelles en régénération)... des secteurs riches en poches d'eau.

#### Habitat de reproduction

Eaux stagnantes peu profondes, aux berges peu pentues, bien ensoleillées (non ombragées en permanence) et si possible de faibles surfaces : ornières, mares, même temporaires, fossés, bordures marécageuses d'étangs... Les eaux boueuses sont tolérées. Ces milieux peuvent être riches en végétation ou en être totalement dépourvus, mais ils ne devront pas accueillir d'autres amphibiens ou des poissons.

#### Habitat d'hivernage

Le Sonneur à ventre jaune hiverne sous des pierres, des souches, dans la vase, l'humus, la mousse, des fissures du sol ou des galeries de rongeurs.

### Éléments d'écologie

L'activité du Sonneur, aussi bien diurne que nocturne, débute généralement en mai, parfois dès la mi-mars, pour se terminer en septembre-octobre. Les adultes, qui peuvent se déplacer sur des distances relativement grandes au printemps en période pluvieuse, restent à proximité de l'eau en été. S'il fait trop sec, ils se réfugient dans leurs gîtes d'hiver. La pause hivernale, terrestre, se déroule souvent à moins de 200 m de l'habitat aquatique.

L'adulte, assez farouche dans l'eau, plonge dès qu'on l'approche. A terre, inquiet, il adopte une position de défense : il se cambre fortement en relevant les pattes et la tête de façon à montrer les couleurs vives de sa face ventrale.

**Reproduction** : elle se déroule dans l'eau, en mai-juin, dans des zones bien ensoleillées. Les appels nuptiaux des mâles, émis de jour et en début de nuits calmes et douces, ne peuvent être perçus qu'à quelques dizaines de mètres.

La femelle effectue plusieurs pontes par an, mais ne pond pas tous les ans. La centaine d'œufs de chaque ponte est déposée en petits amas sur des brindilles immergées ou des plantes aquatiques.

Les têtards éclosent après un développement embryonnaire rapide de 2 à 5 jours. Les métamorphoses ont lieu fin juin pour les premières et en juillet pour la majorité. Les jeunes sonneurs, identiques aux adultes, ne dépassent guère un centimètre.

**Régime alimentaire** : les têtards, phytophages ou détritivores, consomment des algues et des diatomées. Les jeunes se nourrissent principalement de collemboles. Les adultes, gloutons, avalent lombrics, petites limaces et insectes (diptères et coléoptères).

### Éléments défavorables à la conservation de l'espèce

- Traitements phytosanitaires, pollution de l'eau.
- Disparition des habitats de reproduction.
- Circulation d'engins sylvicoles et débardage dans les ornières.
- Nivellement des ornières.

# La Lamproie de Planer

## *Lampetra planeri*

Code Natura 2000  
1096

### Description de l'espèce

Cyclostome,  
Pétromyzoniformes,  
Petromyzontidés



ONEMA – S. Dernier



ONEMA – W. Pouzet

D'une taille moyenne de 9 à 15 cm (allant jusqu'à 19 cm), pour un poids de 2 à 5 g, la Lamproie de Planer ressemble à une petite anguille avec un corps nu, recouvert d'une peau lisse dépourvue d'écaillies.

Son dos est de couleur bleuâtre ou verdâtre avec des flancs blanc-jaunâtre, et sa face ventrale est blanche.

Ses yeux sont bien développés.

### Statut

La Lamproie de Planer est une espèce relativement abondante en tête de bassin de nombreux ruisseaux, mais avec des fluctuations marquées.

Son statut est mal documenté en France.

Elle est présente dans tous les départements de la région Centre.

### Présence sur le site

La Lamproie de Planer a été observée dans quatre ruisseaux du site (le Gué du tout Plein - en forêt de St Palais, le Layon, les Bézets et le ruisseau de Ste Lorette de Nancray) mais plusieurs frayères principales et ponctuelles autrefois connues ne semblent plus accueillir l'espèce.

### Éléments d'écologie

La Lamproie de Planer, contrairement aux autres espèces de lamproies, est une espèce non parasite, vivant exclusivement en eau douce, dans des têtes de bassins et des ruisseaux.

Elle peut effectuer des déplacements de quelques centaines de mètres vers l'amont, à la recherche de sites propices à la reproduction, des zones où la température de l'eau est comprise entre 8 et 11°C.

**Reproduction** : elle se déroule en avril-mai. Le nid est élaboré avec des graviers et du sable par les deux sexes. Après reproduction, les géniteurs meurent.

La phase larvaire est longue de 5,5 à 6,5 ans. Les larves, aveugles, ont une morphologie semblable à celles des adultes et vivent enfouies dans les sédiments.

La maturité sexuelle est atteinte à partir d'une taille de 9 à 15 cm.

**Régime alimentaire** : seule la larve se nourrit. Enfouie dans la vase, elle filtre les micro-organismes (diatomées, algues bleues). Après la métamorphose, qui s'accompagne d'une atrophie de l'appareil digestif, l'adulte ne se nourrit plus.

### Éléments défavorables à la conservation de l'espèce

- Pollution qui s'accumule dans les sédiments et micro-organismes dont se nourrissent les larves.
- Ouvrages sur les cours d'eau qui bloquent les accès vers l'amont et empêchent ou gênent l'accès vers les zones de frayères.
- Boisements de résineux le long des rives de cours d'eau.

### Habitats

La Lamproie de Planer vit exclusivement dans des eaux douces de têtes de bassins et de ruisseaux.

Les larves vivent dans les sédiments.

# Le Chabot

## *Cottus gobio*

Code Natura 2000  
1163

### Description de l'espèce

Poissons,  
Scorpaéniformes,  
Cottidés



Un ruisseau, habitat du Chabot



Delphine Jammes

Ce petit poisson de 10 à 15 cm de long, a un corps en forme de massue recouvert de minuscules écailles, avec une tête large et aplatie (qui mesure le tiers de la longueur totale).

Il a une large bouche à lèvres épaisses et de très grandes nageoires pectorales, étalées en éventail. La première nageoire dorsale, petite, est suivie d'une seconde beaucoup plus développée.

Sa coloration est brun tacheté ou marbré, avec souvent 3 ou 4 larges bandes transversales.

### Statut

Le Chabot a une vaste répartition en France.

Il est présent dans tous les départements de la région Centre, où il n'est pas menacé.

### Présence sur le site

Le Chabot est présent dans sept ruisseaux compris dans le site (le ruisseau de l'étang de la Foresterie, le Gué du tout Plein – en forêt de St Palais, le Layon, les Bézets, le ruisseau de Ste Lorette de Nancray, les Cirots, la Cave).

C'est l'espèce de poisson d'intérêt communautaire la plus souvent observée.

### Eléments d'écologie

Solitaire, le Chabot est un poisson de fond.

Plutôt de mœurs nocturnes, il est actif tôt le matin ou en soirée, à la recherche de nourriture. Dans la journée, il se cache entre ou sous les pierres au fond du ruisseau où il vit, ou parfois dans les racines ; il se confond par mimétisme au milieu rocheux des eaux courantes.

Mauvais nageur, il ne parcourt que de courtes distances, en chassant violemment l'eau contenue dans sa bouche par les ouïes.

**Reproduction** : une seule ponte est normalement observée, en mars-avril-mai, de 100 à 500 œufs de 2,5 mm, en grappe, collés sous les pierres, nettoyés et protégés par le mâle pendant le mois d'incubation.

Les alevins mesurent à peine plus de 7 mm à l'éclosion.

**Régime alimentaire** : le Chabot, très vorace, est carnassier. Il chasse à l'affût en aspirant les proies passant à sa portée : larves et petits invertébrés aquatiques (Chironomides, Simuliidés, Plécoptères, Trichoptères...). Il peut également se nourrir d'autres organismes aquatiques comme des œufs ou des alevins.

### Eléments défavorables à la conservation de l'espèce

- Modification des caractéristiques du milieu (comme un ralentissement de la vitesse du courant, une augmentation de la lame d'eau due à un barrage, une embâcle..., un apport de sédiments fins, un colmatage des fonds, ou encore une eutrophisation).
- Pollution de l'eau (entraîne des accumulations de résidus qui provoquent baisse de fécondité, stérilité ou mort d'individus).

### Habitats

Le Chabot est exigeant quant à la qualité de l'eau et de son habitat.

Il affectionne les cours d'eau rapides et peu profonds, frais et bien oxygénés. Il peut également être présent sur les fonds caillouteux de lacs.

Il est sensible à la qualité des eaux et recherche un substrat grossier fait de sables, de graviers et de blocs, offrant diverses caches pour des individus de toutes tailles.

Les cours d'eau à forte dynamique lui sont particulièrement favorables par la diversité des micro-milieus générés (trou d'eau, radiers) et le renouvellement des fonds provoqués en périodes de forts débits.

Cette espèce accompagne souvent les truites.

# L'Ecrevisse à pattes blanches

## *Austropotamobius pallipes*

Code Natura 2000  
1092

### Description de l'espèce

Crustacés, Décapodes,  
Astacidés



Un ruisseau accueillant pour l'Ecrevisse à pattes blanches



Delphine Jammes

De taille comprise entre 7 et 9 cm (jusqu'à 12), pour un poids de 70 à 90 g, l'Ecrevisse à pattes blanches (ou à pieds blancs) ressemble à un petit homard. Son corps est allongé et aplati latéralement, segmenté, et sa queue est aplatie en éventail. Les 3 premières de ses 5 paires de pattes sont terminées en pinces ; la première, hypertrophiée, sert à la capture des proies.

Sa couleur va du brun rougeâtre au vert bronze, parfois gris, avec une face ventrale plus pâle, notamment au niveau des pinces (d'où son nom).

### Statut

La dangereuse régression de l'espèce est liée à la détérioration de ses biotopes et à l'introduction d'autres espèces (poissons et écrevisses exotiques concurrents). L'Ecrevisse à pattes blanches est ainsi menacée à moyen terme. Elle est rare en région Centre.

### Présence sur le site

L'espèce est bien représentée dans quatre entités du site. Les observations d'individus de toutes tailles prouvent la reproduction. Cependant, les menaces (anthropiques ou naturelles) de détériorations des biotopes de l'espèce sont fortes. Des populations autrefois connues ont disparu.

### Éléments d'écologie

Généralement grégaire, l'Ecrevisse à pattes blanches s'isole cependant pendant la mue et, pour les femelles, pour la ponte ainsi que pendant l'hivernage où elles se retirent dans une niche individuelle, qu'elles peuvent creuser elles-mêmes.

L'activité de l'espèce (quête de nourriture) est plutôt nocturne. La journée, elle se cache sous des pierres ou dans des trous de berges.

Ses déplacements sont limités à la période de reproduction et à la recherche de nourriture. La période de croissance s'étale de mai à octobre-novembre. Durant l'hiver et les épisodes de froid, l'espèce est peu active.

**Reproduction** : les œufs sont pondus, quelques semaines après un accouplement automnal, en octobre-novembre, lorsque la température de l'eau descend en dessous de 10°C. La femelle les porte et les incub e pendant 6 à 9 mois. Sur les 80 à 100 œufs pondus, 20 à 30 éclore au printemps, entre mi-mai et mi-juillet, selon la température de l'eau. Les juvéniles restent accrochés à leur mère jusqu'à leur deuxième mue (soit 10 à 15 jours). Ils peuvent muer jusqu'à 7 fois pendant leur première année tandis que les adultes ne muent qu'une à deux fois par an. La maturité sexuelle est atteinte à 3-4 ans, lorsque les jeunes atteignent environ 5 cm.

**Régime alimentaire** : l'Ecrevisse à pieds blancs est une omnivore opportuniste. Elle se nourrit de petits invertébrés (vers, gammars, mollusques, larves d'insectes), têtards de grenouille, petits poissons... Les adultes consomment une part importante de végétaux, terrestres et aquatiques, de même que des feuilles mortes en décomposition, abritant détritivores et bactéries. Le cannibalisme sur les jeunes ou les écrevisses fragilisées par une mue n'est pas rare.

### Éléments défavorables à la conservation de l'espèce

- Altérations physiques du biotope (envasement, destruction des berges, perturbation du régime hydraulique et thermique...).
- Pollutions de l'eau.
- Introduction d'écrevisses américaines plus résistantes et parfois porteuses d'agents pathogènes pour les écrevisses autochtones.

# La Cordulie à corps fin

## *Oxygastra curtisii*

Code Natura 2000  
1041

### Description de l'espèce

Insectes, Odonates (Anisoptères), Corduliidés

Cette libellule de taille moyenne, mesure environ 50 mm, avec un abdomen de 33 à 39 mm de long et des ailes postérieures atteignant 24 à 36 mm.

Le mâle comme la femelle ont le thorax entièrement vert métallique, sans bandes jaunes. Leur abdomen est étroit, noirâtre, avec des taches jaunes bien visibles. Leurs yeux sont contigus.

Leurs ailes sont hyalines, parfois légèrement teintées de jaunes à la base (chez le mâle) ou plus ou moins fumées (jeune mâle et femelle).

La larve est de petite taille, comprise entre 20 et 22 mm.

### Éléments d'écologie

Pour sa métamorphose (l'émergence), la larve arrivée au dernier stade de son cycle de développement, recherche un support adéquat (tronc d'arbre situé à proximité immédiate de l'eau, branche, feuille...). Ce support est en principe proche de l'eau mais il peut en être éloigné de quelques mètres.

Le jeune adulte ainsi sorti de sa mue (appelée exuvie), quitte le milieu aquatique durant une dizaine de jours afin d'atteindre sa maturité sexuelle. Il est alors parfois très éloigné du cours d'eau, fréquentant allées forestières, lisières, chemins bien ensoleillés et abrités du vent. Il rejoint ensuite les milieux de développement larvaire pour la reproduction.

Vers la mi-juin, les premiers individus réapparaissent donc sur les rivières ou plans d'eau. Les mâles ont un comportement territorial bien marqué, sur un secteur de 10 à 15 m de diamètre qui se trouve dans un recoin souvent envahi par une ripisylve fournie : ils volent de façon méthodique et régulière, sans se poser, parfois perturbés par l'agressivité de mâles d'autres espèces.

Les adultes passent la nuit dans des lieux déterminés (broussailles, arbustes...).

Par beau temps chaud, ils peuvent voler longtemps sans se poser, puis ils s'accrochent à une branche ou une tige, le corps pendant verticalement.

**Reproduction** : la ponte se déroule de mi-juin à fin août. Les femelles pondent seules, en vol, en tapotant les eaux calmes dans de nombreux recoins de berges avec l'extrémité de leur abdomen.

La durée de développement larvaire serait de 2 à 3 ans.

Les émergences, au cours desquelles les larves se métamorphosent en adultes, commencent dès fin mai. Elles durent de quelques minutes à une demi-heure, et s'effectuent dans la végétation riveraine.

**Régime alimentaire** : l'espèce est carnassière.

Les larves se nourrissent vraisemblablement d'espèces de la petite faune aquatique, d'individus proportionnels à leur taille, variant donc selon le stade larvaire.

Les adultes se nourrissent d'insectes volants de taille petite à moyenne (diptères, éphémères...), capturés et dévorés en vol, ou posés lorsque les proies sont plus volumineuses (lépidoptères, autres odonates...).

### Éléments défavorables à la conservation de l'espèce

- Altérations anthropiques de son habitat et de son environnement (rectification des berges, déboisement, exploitation intensive des zones terrestres riveraines, etc.).
- Pollution de l'eau de toutes origines.

### Statut

La Cordulie à corps fin est une libellule de l'ouest et du sud du pays.

Dans le nord, ses populations sont plus faibles et dispersées.

En région Centre, elle est rare et localisée, se rencontrant en quelques points de Brenne, Touraine et dans le Loir-et-Cher.

Les populations sont assez fluctuantes d'une année sur l'autre.

### Présence sur le site

La Cordulie à corps fin ne semblait pas connue dans le Cher.

Une observation d'un mâle a été faite en 2006, sur un étang, sur l'entité du Chaillou.

### 3. CARTOGRAPHIE DES HABITATS NATURELS ET HABITATS D'ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Les pages suivantes présentent la cartographie des habitats naturels identifiés ainsi que les habitats d'espèces. Les deux thèmes sont représentés sur les mêmes cartes.

Afin de faciliter la lecture des légendes, outre une même couleur utilisée pour le même habitat sur toutes les cartes, des étiquettes rappellent le code de l'habitat naturel ou le nom de l'espèce animale représenté.

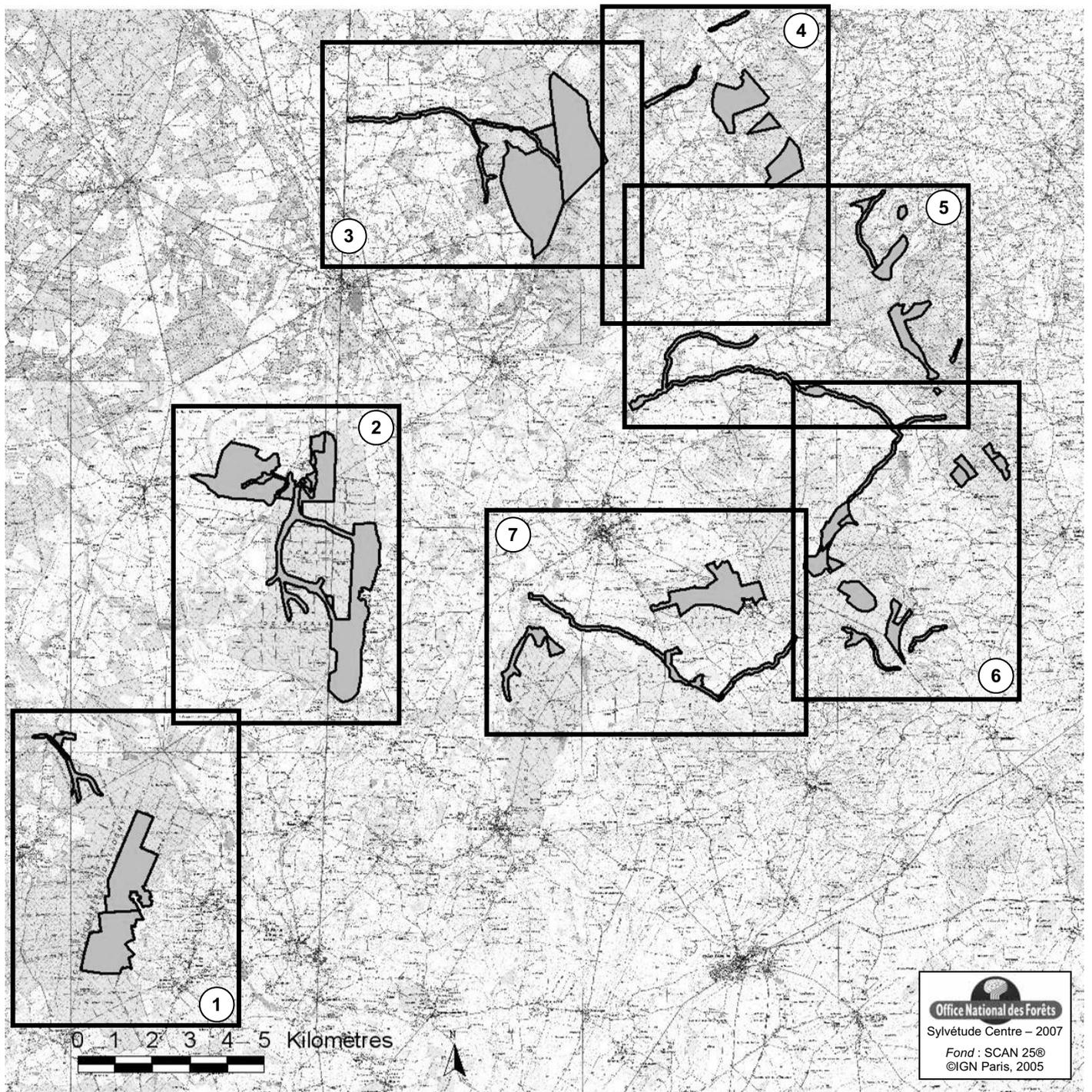
#### Les habitats naturels :

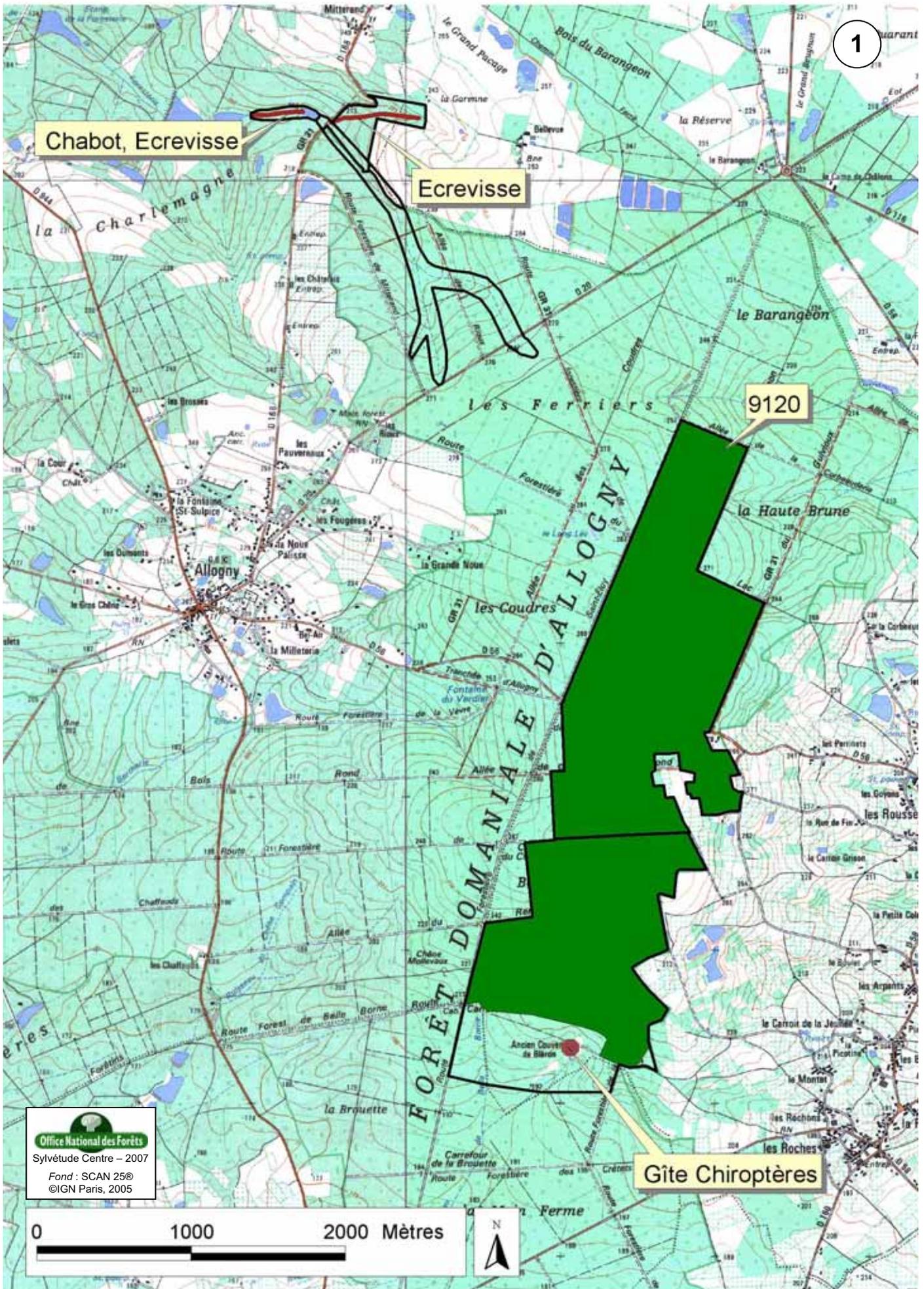
	3260	Rivières avec végétation aquatique du <i>Ranunculus fluitantis</i>	
	4010	Landes humides atlantiques à Bruyère à quatre angles (en mosaïque avec d'autres habitats)	
	6430	Mégaphorbiaies riveraines mésotrophes	
	7110*	Végétation des tourbières hautes actives (en mosaïque avec 4010)	
	7150	Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>	
	9120	Hêtraies-chênaies atlantiques, acidophiles à sous-bois à Houx	
	9120	Hêtraies-chênaies atlantiques, acidophiles à sous-bois à Houx : Faciès à Alisier blanc	
	9130	Hêtraies-chênaies à Aspérule odorante et Mélisse uniflore	
	91D0*	Boulaies pubescentes tourbeuses de plaine	
	91E0*	Aulnaies-frênaies à Laîche espacée des petits ruisseaux	* Habitat prioritaire

#### Les espèces de faune :

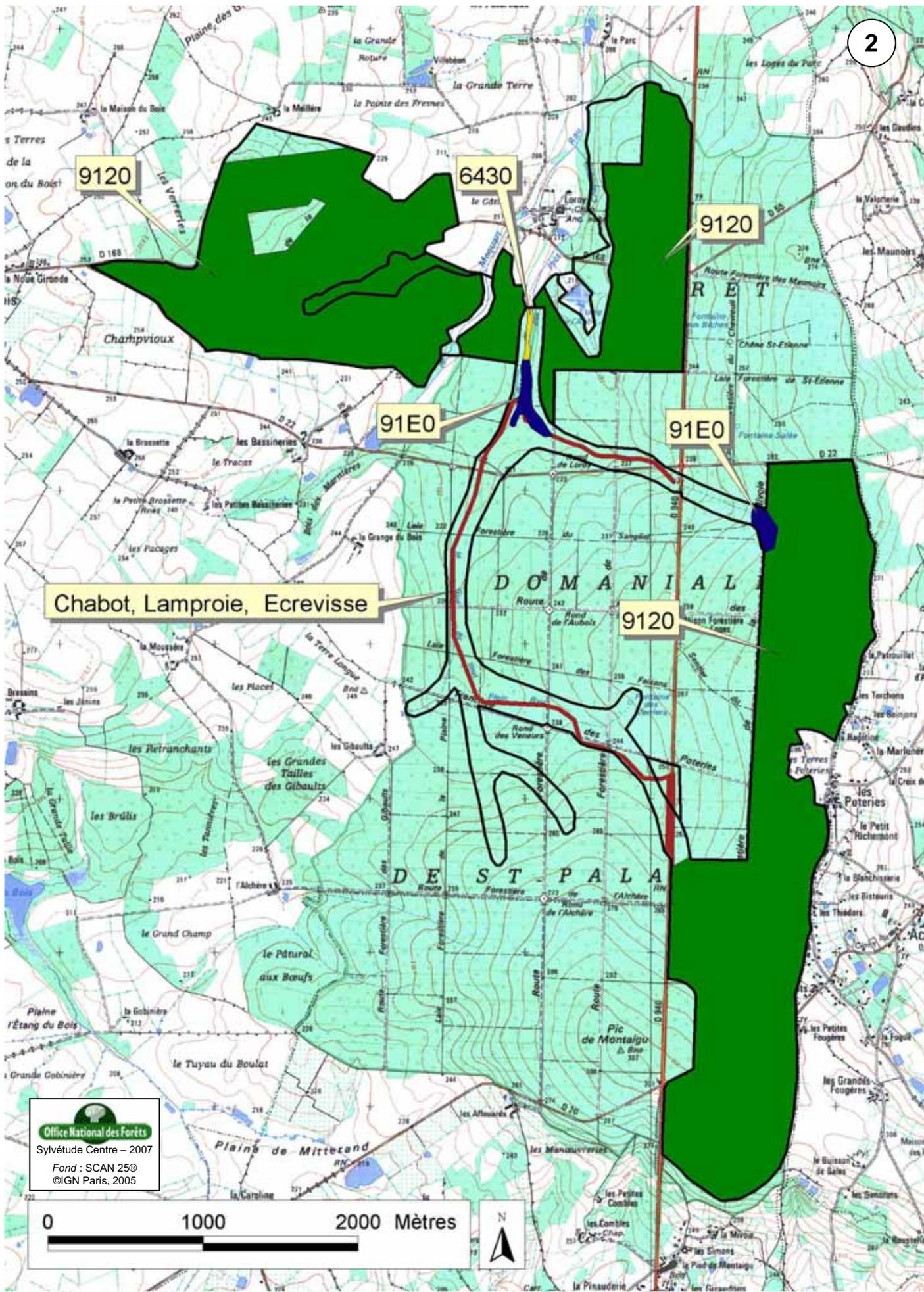
<u>Les chiroptères :</u>	la Barbastelle ( <i>Barbastella barbastellus</i> ) le Grand Murin ( <i>Myotis myotis</i> ) le Petit Rhinolophe ( <i>Rhinolophus hipposideros</i> )
<u>L'amphibien :</u>	le Sonneur à ventre jaune ( <i>Bombina variegata</i> )
<u>Les poissons :</u>	la Lamproie de Planer ( <i>Lampetra planeri</i> ) le Chabot ( <i>Cottus gobio</i> )
<u>Le crustacé :</u>	l'Ecrevisse à pattes blanches ( <i>Austropotamobius pallipes</i> )
<u>La libellule :</u>	la Cordulie à corps fin ( <i>Oxygastra curtisii</i> )

Plan d'assemblage des cartes des pages suivantes :

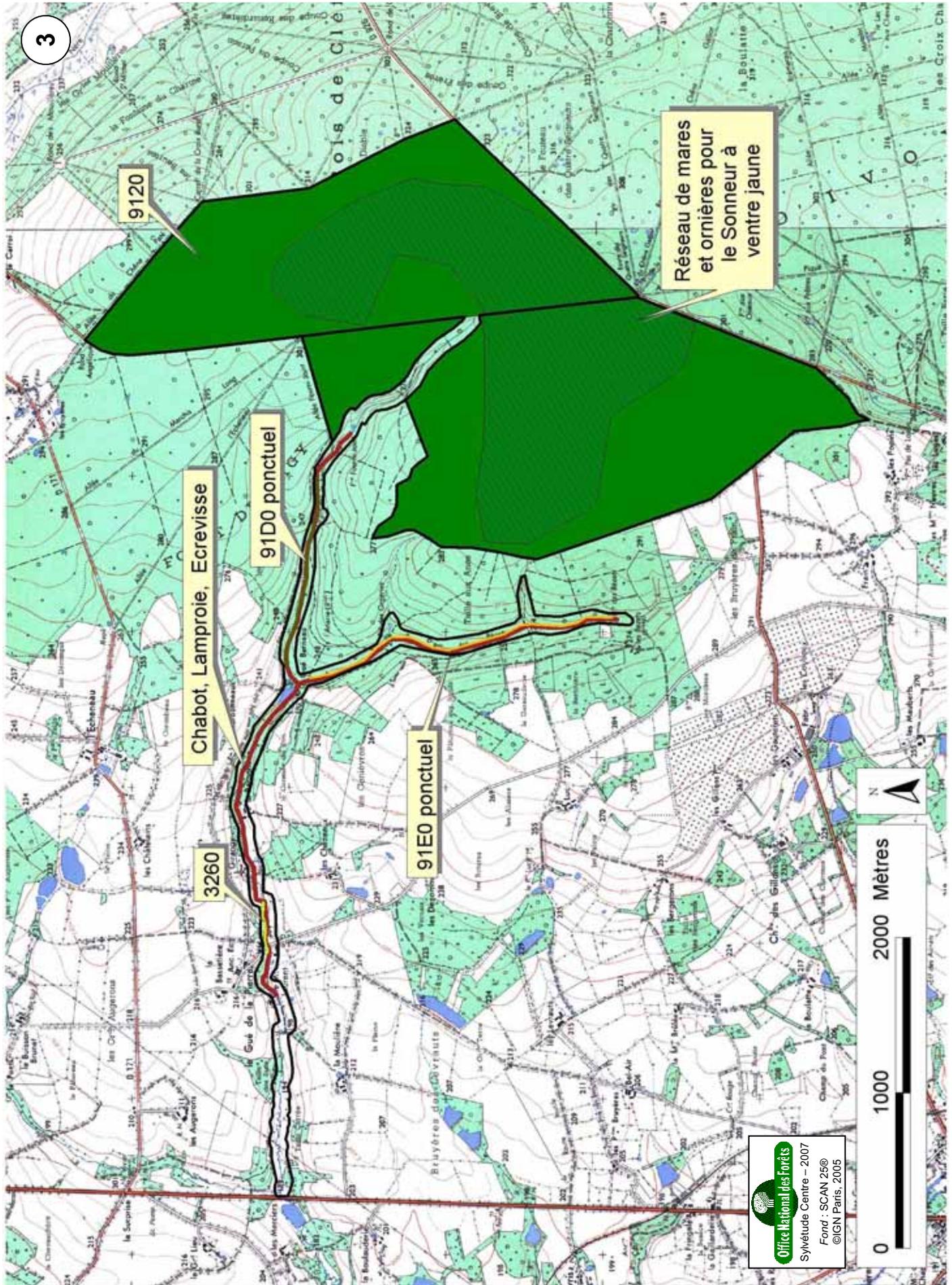


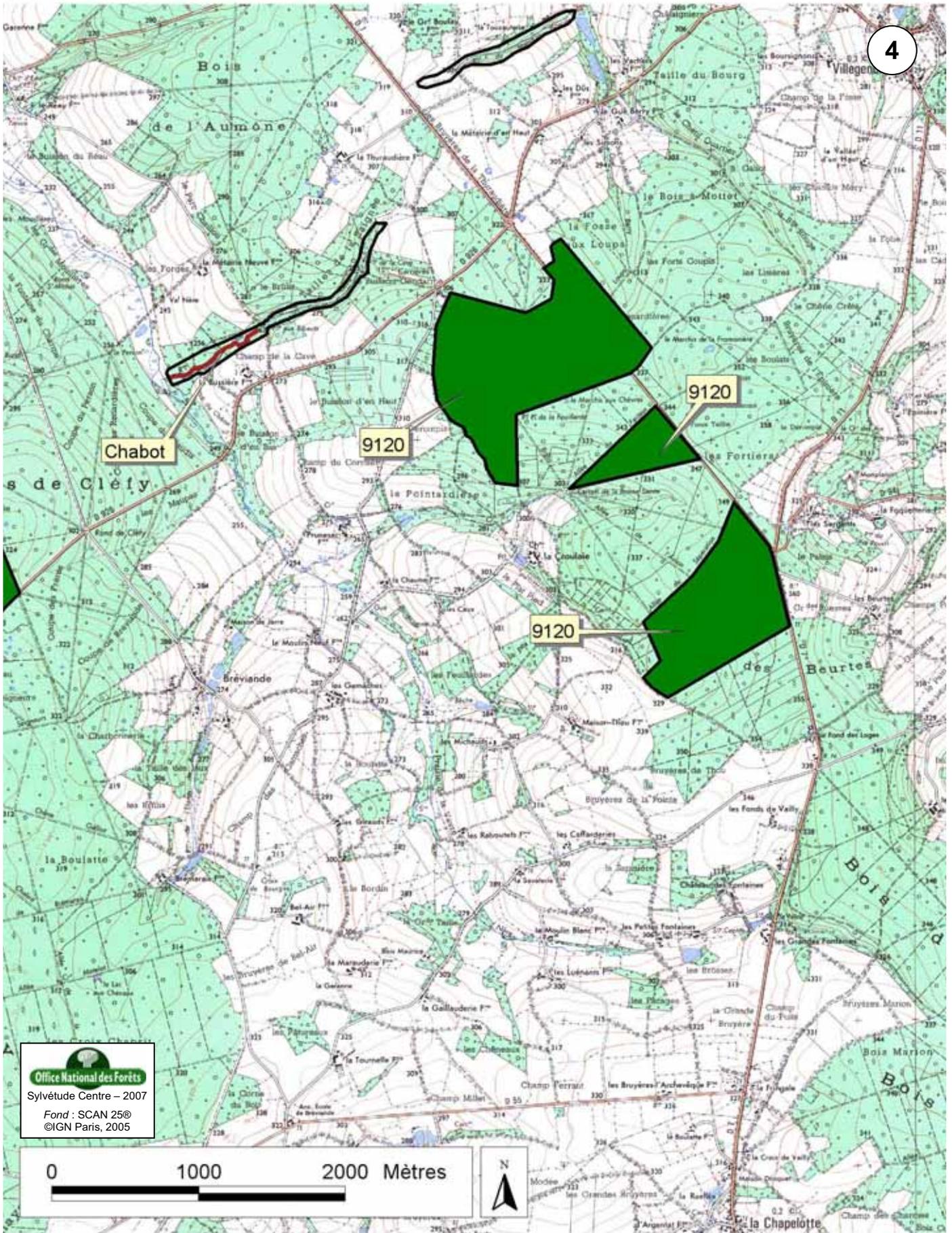


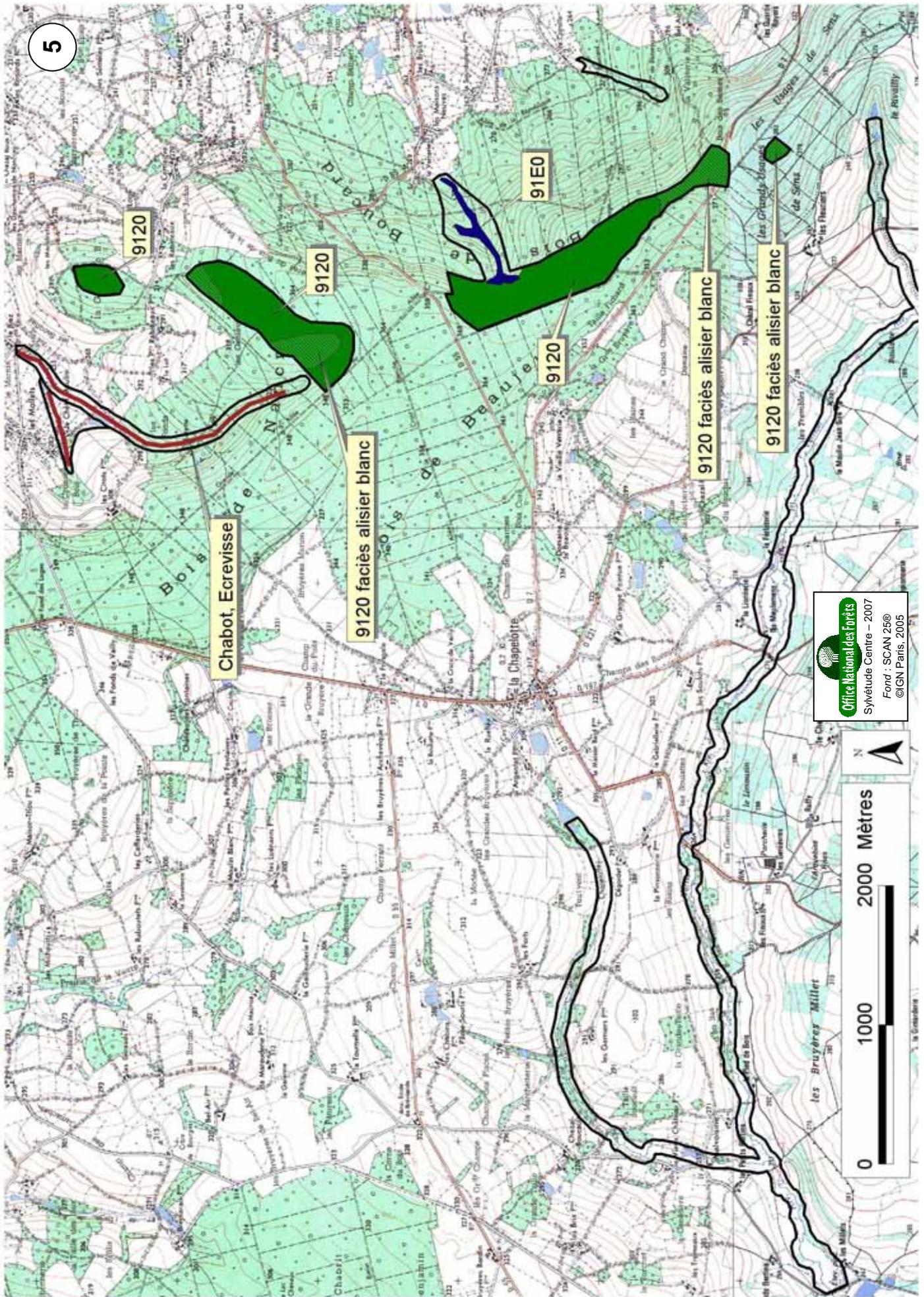
  
 Office National des Forêts  
 Sylvétude Centre – 2007  
 Fond : SCAN 25©  
 ©IGN Paris, 2005



  
 Office National des Forêts  
 Sylvétude Centre – 2007  
 Fond : SCAN 25®  
 ©IGN Paris, 2005



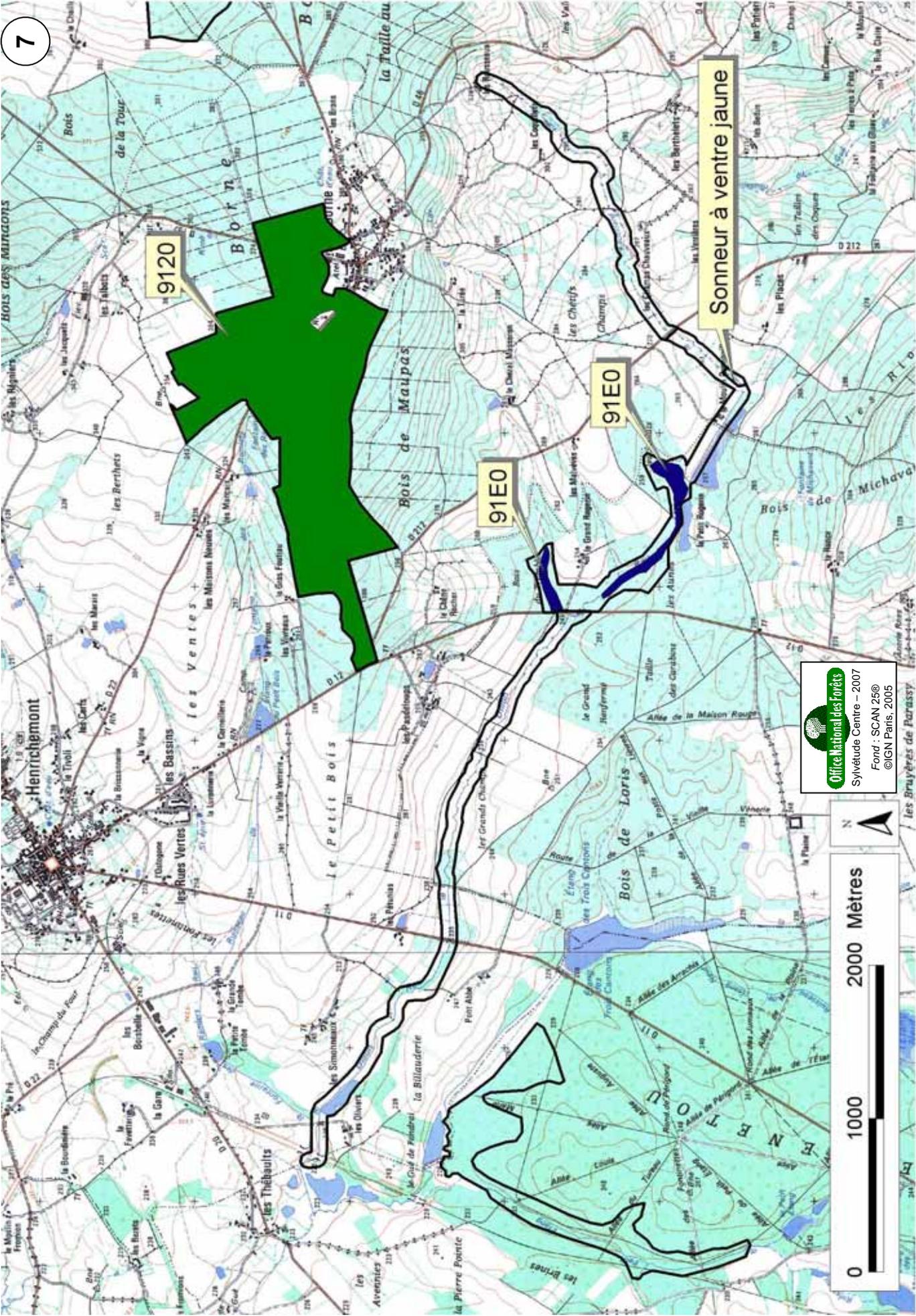




Office National des Forêts  
Sylvétude Centre – 2007  
Fond : SCAN 250®  
©IGN Paris, 2005



7



Office National des Forêts  
Sylvétude Centre - 2007  
Fond : SCAN 25®  
©IGN Paris, 2005



